

**Quelques repères
dans
l'Histoire du
syndicalisme
et
dans la petite histoire de
Sud éducation**

SOMMAIRE

- Page 2 : Quelques repères dans l'histoire du syndicalisme
- Page 4 : La lente affirmation du syndicalisme ,1884-1934
- Page 14 : Syndicalisme de masse, 50 ans de conquêtes sociales... Mais aussi de divisions
- Page 27 : Institutionnalisation du syndicalisme, divisions, éclatements, remise en cause des conquêtes sociales,1985-...
- Page 36 : Documents annexes
- Page 64 : Bibliographie
- Page 65 : Glossaire des sigles



Quelques repères dans l'Histoire du syndicalisme

Par cette brochure, nous avons voulu donner quelques repères chronologiques sur l'Histoire du syndicalisme, à la fois au travers des grandes étapes de sa structuration et des luttes les plus importantes qu'il a pu organiser. À côté de la chronologie, nous avons souhaité étayer le propos par quelques textes importants qui jalonnent notre Histoire du mouvement syndical, et quelques textes qui au fil des congrès dessinent les contours de l'orientation de Sud éducation.

Nous avons tenté d'insister sur les aspects spécifiques du syndicalisme dans l'Éducation nationale, sur les périodes où ses mobilisations ont marqué l'ensemble du mouvement syndical et sur les conditions d'émergence du syndicalisme **Solidaires** en général et de **Sud éducation** en particulier.

Il n'y a pas ici œuvre d'historiens, seulement de militants qui se sont instruits de cette Histoire dans leur pratique individuelle et surtout collective dans le syndicalisme des trente dernières années.

Pour permettre à chacun d'aller au-delà de cette première approche nous avons tenté de constituer une bibliographie, elle aussi nécessairement limitée.

Nous espérons que cet outil pourra servir à l'organisation de stages sur la connaissance du syndicalisme et sur l'Histoire de Sud éducation... et des autres.

Nous pensons que cette brochure pourra servir également de matériel d'accueil pour toutes celles et tous ceux qui décideront de rejoindre Sud éducation.

La Commission Formation Syndicale



Tout au long du XIX^{ème} siècle le mouvement ouvrier s'affirme en France au travers des luttes sociales, et par sa participation aux grands événements politiques (les journées de 1830, la révolution de février 1848, la commune de 1871). Face au développement industriel qui génère les mouvements de la campagne vers la ville, les grandes concentrations ouvrières et face à un univers d'horreur où règne le despotisme du patron et du capital, les premières organisations ouvrières se mettent en place.

“La société entière se scinde de plus en plus en deux vastes camps ennemis, en deux grandes classes qui s'affrontent directement : la bourgeoisie et le prolétariat” écrivent Marx et Engels dans **Le Manifeste Communiste** de 1848.

La loi du 25 mai 1864 abroge le délit de coalition : la grève n'est plus un délit. La plupart des coalitions (c'est ainsi qu'on appelle la grève à l'époque) sont subites et accompagnées de manifestations frisant l'émeute. La répression est souvent au rendez-vous et la troupe reçoit régulièrement l'ordre de tirer.

1864 est aussi l'année de fondation à Londres de l'Association Internationale des Travailleurs (Première Internationale). Lors de son premier Congrès réuni à Genève en septembre 1866, Marx écrira à propos des syndicats : *“La seule puissance sociale que possèdent les ouvriers, c'est leur nombre. La force du nombre est annulée par la désunion (...) Si les syndicats sont indispensables dans la guerre d'escarmouches du travail et du capital, ils sont encore plus importants comme force organisée pour supprimer et remplacer le système du travail salarié”* (1).

Le syndicalisme se retrouve donc dès sa naissance, organisé par l'urgence de la défense quotidienne des salariés et dans la volonté de transformation du monde. En France, on retrouvera cette idée dans tous les débats syndicaux qui porteront à la création de la CGT. Elle sera reformulée dans la **Charte d'Amiens** quarante ans plus tard. Dans le syndicalisme de lutte la question de la *“double besogne”* - articulation entre défense quotidienne et volonté transformatrice - reste encore ouverte aujourd'hui.

(1) Karl Marx *Résolutions du premier congrès de l'AIT*. Pléiade **Œuvres Économie T 1**, p.1470 et 1471

La lente affirmation du syndicalisme 1884-1934

1884 : La loi Waldeck- Rousseau met fin à l'interdiction de créer des syndicats héritée de la **loi Le Chapelier** (1791).

1887 : Première Bourse du Travail à Paris.

La circulaire Spuller interdit aux fonctionnaires de bénéficier de la loi de 1884 sur la liberté syndicale.

1892 : Fondation de la Fédération des Bourses du Travail (Congrès de Saint-Étienne).

Les **Bourses du Travail**, comme leur nom l'indique avaient pour fonction à l'origine de trouver de l'embauche aux ouvriers des différents métiers. Elles organisaient la solidarité ouvrière et servaient aussi de lieux de formation professionnelle.

Les premiers regroupements n'ont souvent qu'une vie éphémère, ils se font souvent sur la base de **fédérations d'industries** (qui regroupent tous les salariés travaillant dans la même branche d'activité, métaux, bâtiment, textile...).

Les **fédérations de métiers** regroupent les salariés syndiqués suivant leur profession (mouleurs de cuivre, mécaniciens, ferblantiers...). La CGT métallurgie a mis 26 ans pour s'unifier ; l'automobile n'a rejoint cette unification que 13 ans plus tard. Il faudra 72 ans (en 1973) au moment de la grève Lip pour que l'horlogerie et les métiers d'art rejoignent la fédération métallurgie (FTM).



1895 : À Limoges les divers groupements syndicaux nés au cours des années précédentes se réunissent en congrès (syndicats, bourses, fédérations, fédérations locales ou régionales, fédérations nationales de métiers ou d'industries). **La Confédération Générale du Travail (CGT) est créée.**

Au sein de la CGT cohabitent dès l'origine les trois courants principaux du mouvement ouvrier et les textes pages suivantes montrent que les vieux débats sont toujours actuels ...

Action directe et grève générale sont les credo des syndicalistes révolutionnaires et des anarcho-syndicalistes.

Le but du travailleur est son émancipation, l'outil est le groupement, le moyen est la lutte. L'action ouvrière se donne comme but l'émancipation ouvrière ; elle se donne comme outil le syndicat, et comme moyen la grève, qui est la lutte portée à son maximum d'acuité. De là, le recours, pour un résultat matériel et moral, à la grève.

Et s'il a été un temps où la grève partielle, pour certains, était condamnable, parce qu'elle détournait, à leurs yeux, l'attention de l'ouvrier de l'idée de grève générale, il n'en est pas de même aujourd'hui. Alors que l'on opposait la grève, manifestation de l'atelier et de l'usine, à la grève générale, manifestation de la vie sociale, à présent on considère que l'une et l'autre procèdent du même esprit : la résistance et l'obtention de réformes. La grève générale est le complément amplifié du désir prolétarien pour plus de mieux-être. On ne peut donc pas les opposer l'une à l'autre. Toutes deux sont maniées par l'ouvrier pour les mêmes fins : l'émancipation des travailleurs.

Cela est si bien compris, qu'aux luttes particulières tendent à se succéder des luttes à caractère généralisé. Dès qu'une maison est en grève, immédiatement l'objectif est d'étendre cette grève aux autres maisons. Il est arrivé que la vie de toute une ville était arrêtée, non pas seulement parce que l'esprit de solidarité s'est développé, mais parce que la connexité des corporations éclate plus nettement, ce qui crée la communauté d'efforts dans la résistance. (...)

À côté de la grève générale localisée, il y a la grève générale corporative. Celle-là a pour objet la conquête d'une réforme précise. Les réformes à obtenir sont d'ordre différent. Tantôt la classe ouvrière peut se dresser pour imposer au patronat telle ou telle revendication, tantôt elle peut se lever pour exiger des dirigeants telle ou telle réforme. Dans l'un comme dans l'autre cas, c'est le travailleur accomplissant lui-même son effort pour son avantage propre. C'est l'application de la maxime de l'Internationale : l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

Victor Griffuelhes, secrétaire général de la CGT de 1902 à 1907

La conception guesdiste de la Primauté au Parti et de la méfiance envers la grève générale

Si nous sommes obligés d'écarter, comme un mirage trompeur, la grève générale qui hypnotise le citoyen Pelloutier (2) et d'autres avec lui, c'est qu'elle serait plus longue encore que le suffrage universel à nous conduire au but. Ce n'est pas cinquante ans, c'est un siècle ou deux qu'exigerait cette suspension générale du travail, qui ne saurait

(2) **Fernand Pelloutier**, (1867-1901). Journaliste. En 1886, il s'engage dans le syndicalisme et devient secrétaire de la Fédération des bourses du travail en 1895. Pour Pelloutier, les bourses du travail sont l'expression du syndicalisme intégral.

cesser d'être mot vide pour devenir une réalité victorieuse qu'autant que la généralité des travailleurs y serait consentante et participante.

Or, actuellement, alors que sans effort, sans risque d'aucune sorte, il serait loisible à la classe ouvrière de voter pour elle-même, pour ses propres candidats et contre les candidats de la classe exploitrice, une minorité seulement a répondu à l'appel du socialisme. Qu'on juge après cela du temps qu'il faudrait pour que, au prix de son pain et du pain des siens, du pain de la femme et des enfants, non seulement la majorité mais l'unanimité des salariés fût amenée à faire le vide autour des chantiers abandonnés !

Ah ! certes, non, le Parti ouvrier n'ajournera pas à cette époque aussi lointaine qu'indéterminable la sortie de l'enfer social. Parti de Révolution, et, par suite, d'insurrection, lorsque l'insurrection devient plus que possible, nécessaire, il n'accordera pas, il ne pourrait accorder sans trahison un pareil sursis à la digestion ou à l'indigestion bourgeoise. C'est violemment, par la force, que le Tiers-État s'est installé au pouvoir. C'est violemment, par la force qu'à la première faillite de la bourgeoisie gouvernementale, le Quart-État organisé dans son élite mettra sa main de producteur sur la République de l'heure présente. Loin de "*répudier le moyen révolutionnaire*", citoyen Pelloutier, nous l'avons toujours donné comme inévitable, parce que l'histoire nous a appris qu'il n'y en avait pas d'autre. Vous parlez de trois moyens entre lesquels on serait libre de choisir. Il n'y en a et il n'y en a jamais eu qu'un seul. C'est l'État arraché à la classe privilégiée et devenant entre les mains de la classe sujette l'instrument de sa rédemption et de la transformation sociale. De là la méthode ou la tactique de notre Parti, qui est la méthode ou la tactique des partis socialistes de tous les pays : l'expropriation politique de la classe capitaliste aujourd'hui, son expropriation économique demain.

Jules Guesde 1898

La conception réformiste

Ces résultats (la transformation de la société) seront-ils obtenus par la seule et constante proclamation des principes révolutionnaires, en réservant les forces du prolétariat jusqu'au jour certain où l'organisation syndicale permettra d'accomplir 'une action générale et assurera l'avènement d'une société communiste ou d'une société positiviste ? Ou bien se placera-t-on sur un terrain moins théorique, plus pratique pour la conquête d'améliorations quotidiennes ?

Vaut-il mieux organiser la résistance aux abus, barrer la route au passé et marcher progressivement vers notre idéal ?

Personnellement, je suis un partisan résolu de cette dernière méthode, estimant qu'à chaque jour suffit sa peine et l'évolution s'accomplit, les idées se modifient d'une façon incessante par l'action de la propagande et des événements, par l'expérience des faits. Et c'est ainsi que je considère l'organisation syndicale comme une institution organique qui doit se perpétuer et non comme un instrument de démolition sociale qui doit disparaître une fois son oeuvre de déblaiement et de démolition accomplie.

Auguste Keuffer, secrétaire de la Fédération du Livre

1900 : Création des premières amicales d'instituteurs. Elles sont plutôt sous le patronage du gouvernement et servent à propager les idées républicaines face aux visées cléricales. Elles écrivent en congrès : “*L'Amicale est une société de perfectionnement pédagogique et de défense professionnelle et matérielle de ses membres*”, mais elles visent quand même la communauté d'intérêt à tous les niveaux de la hiérarchie de l'Instruction publique (3).

1902 : L'unité organique du mouvement ouvrier se réalise par la fusion de la CGT et de la Fédération des Bourses du Travail (Congrès de Montpellier). Tout syndicat doit, dans une période d'un an, adhérer à la fois à une bourse et à une fédération.

1903 : Le Congrès des Amicales se tient à Marseille, en présence d'Émile Combes, président du Conseil. La question de la laïcité c'est-à-dire l'arrachement de la question scolaire au cléralisme est un des ciments de ces balbutiements syndicaux, même si ces Amicales sont respectueuses envers les pouvoirs publics et la hiérarchie.

Cependant des instituteurs et institutrices influencés par les idées socialistes et libertaires vont se regrouper après ce congrès autour d'une association “*L'Émancipation de l'Instituteur*” et vont éditer un bulletin mensuel du même nom. D'autres groupes du même genre vont se créer et se regrouper en une Fédération Nationale des Instituteurs et Institutrices de France (FNI).

1905 : *La loi de séparation des Églises et de l'État* est adoptée à l'initiative du député socialiste Aristide Briand le 9 décembre 1905. Elle remplace le régime du concordat de 1801 toujours en vigueur en Alsace-Moselle. Elle marque l'achèvement d'un affrontement violent de presque vingt-cinq ans et qui a opposé deux visions du pays : la France cléricale favorable au concordat et la France républicaine et laïque. Dans cette opposition, la question de la formation de la jeunesse est évidemment centrale, la question de l'école restera donc et pour longtemps au cœur de la question laïque.

La FNI devient Fédération Nationale des Syndicats d'Instituteurs et Institutrices Publics de France et des Colonies (FNSI).

Le syndicalisme des fonctionnaires est encore interdit. Les militants sont souvent sanctionnés pour faits syndicaux. L'administration ira jusqu'à la révocation comme pour le secrétaire fédéral Marius Nègre. Ces syndicats luttent pour l'égalité des traitements entre hommes et femmes, contre les tutelles hiérarchiques et se préoccupent de plus en plus des questions pédagogiques.

1906 : Au Congrès Confédéral de la CGT, en 1906, à Amiens, est adoptée une résolution qui prend le nom de *Charte d'Amiens*.

(3) La première organisation qui prend le nom de syndicat est créée par Marie Bonneval en 1872 : *Syndicat des membres laïques de l'enseignement privé*, inscrit à la Bourse du Travail en 1884. Voir *L'Émancipation syndicale et pédagogique* n°5 janvier 2010.

Texte de compromis entre les anarcho-syndicalistes et les réformistes pour contrer les guesdistes, cette résolution devient constitutive du syndicalisme français, elle est encore revendiquée par l'ensemble des organisations syndicales.

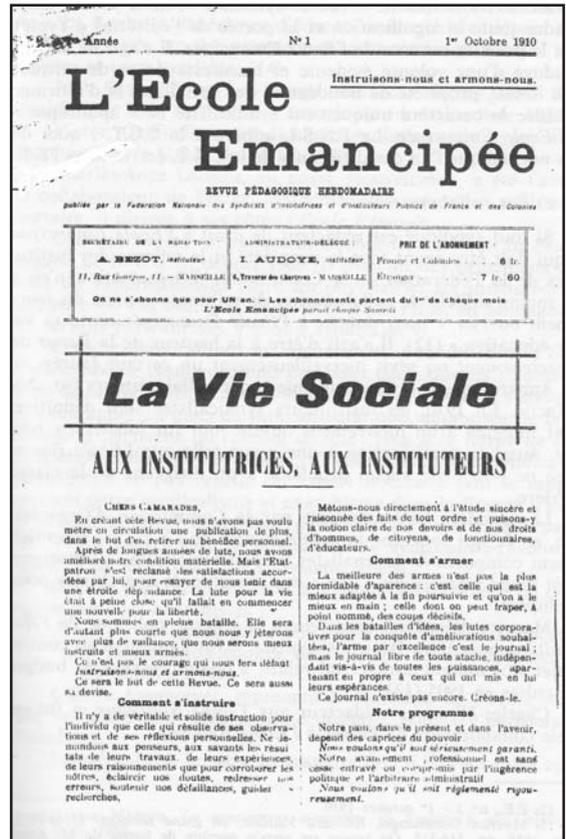
- ◆ Œuvre revendicatrice quotidienne, accroissement du mieux être des travailleurs
- ◆ Préparer l'émancipation intégrale...
- ◆ Expropriation capitaliste
- ◆ Moyen d'action la grève générale
- ◆ Indépendance vis-à-vis des partis et des sectes.

Ce texte (voir annexes) articule les différentes missions de l'action syndicale, loin d'opposer "service" aux salariés et transformation sociale, il ancre le syndicalisme français dans une tradition de syndicalisme de lutte.

1907 : Intégration progressive des syndicats d'instituteurs à la CGT... La Confédération et ses Bourses du Travail sont alors révolutionnaires et anticapitalistes.

1908 : Congrès de Marseille, face à la poussée des nationalismes en Europe, la CGT préconise la grève générale contre la guerre.

1910 : À la suite du congrès d'Angers, la FNSI discute et accepte la publication d'une revue syndicale et pédagogique. S'inspirant des revues pédagogiques existantes, elle prend le nom d'*École Émancipée*. Une rubrique importante est consacrée à la mutualisation des pratiques professionnelles. Cette mutualisation doit favoriser une éducation active des classes populaires. L'idée de ce syndicalisme naissant est que l'émancipation de l'éducation doit être l'œuvre des éducateurs eux-mêmes. 1900 abonnés en 1911, 5 000 en 1921. Au cours de son histoire, *L'École Émancipée* verra parmi ses éditorialistes Francisco Ferrer, Alain, Simone Weil, Célestin Freinet (4). Elle devient l'organe officiel de la FNSI en 1912. La FNSI est marquée par deux positionnements idéologiques forts : le féminisme et le refus du militarisme.



(4) Thierry Flamand *L'École Émancipée une contre culture de la belle époque*. Ed les Monédières 1982.

1914 : Échec de la CGT à empêcher la Première guerre mondiale. Les militants ouvriers de la CGT, dans leur majorité, se rallient à la guerre. Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT rallie l'Union Sacrée. Quelques minoritaires, autour du journal de Monatte *La vie ouvrière*, manifestent publiquement leur désaccord. Nombre d'instituteurs cégétistes maintiendront envers et contre tout leur positionnement internationaliste entre 1914 et 1918. La répression sera au rendez-vous : envoi en première ligne, prison, révocation, déplacement d'office.

1917 : Près de 700 grèves dans l'année. Les “munitionnettes”, qui remplacent tourneurs et ajusteurs dans les usines, font grève pour les salaires. Toutes seront renvoyées à leur foyer dès la fin de la guerre.

Révolution russe. Les bolchéviques prennent le pouvoir en réclamant “*la paix immédiate*” et “*tout le pouvoir aux soviets*”.

1918 : Armistice du 11 novembre, fin de la première guerre mondiale. Le bilan humain s'élève à environ 9 millions de morts et environ 8 millions d'invalides, soit environ 6 000 morts par jour. Proportionnellement, la France est le pays le plus touché avec 1,4 million de tués et de disparus, soit 10 % de la population active masculine. Cette saignée s'accompagne d'un déficit des naissances considérable. La stagnation démographique française se prolonge, avec un vieillissement de la population qui ne cesse de croître qu'avec le recours à l'immigration. Cette dernière participe à la reconstruction d'un pays dont le Nord est en ruines.

1919 : Constitution de la CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens) inspirée de la doctrine sociale de l'Église. Après l'intérêt suscité par la révolution d'octobre, il s'agit aussi de ne pas laisser la classe ouvrière aux communistes. Pour nombre de patrons, la CFTC apparaît comme un moindre mal...

Loi sur la journée de 8 heures (avril). 1^{er} mai grève générale de 24 heures, 500 000 manifestants à Paris. Plus de 2 000 grèves dans l'année, notamment dans la métallurgie.

Obtention de l'égalité du traitement pour les institutrices.

La FNSI se transforme en Fédération des Syndicats des Membres de l'Enseignement Laïque. Par ce changement la fédération décide de s'adresser à tous les personnels de l'enseignement public. Elle devient une véritable fédération d'industrie, le syndicat départemental intercatégoriel devient sa cellule de base.

1920 : Face aux conditions de vie très difficiles, la CGT appelle à la grève générale. C'est un échec malgré 1,5 million de grévistes (18 000 cheminots seront révoqués).

Les femmes obtiennent le droit de se syndiquer sans l'autorisation de leur mari.

Création de la III^{ème} Internationale (Komintern) et de l'Internationale Syndicale Rouge.

Au congrès de Tours, scission de la SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière). Les minoritaires, plutôt réformistes gardent le nom. Les majoritaires

fondent la Section Française de l'Internationale Communiste qui deviendra le Parti Communiste Français. La direction de la CGT reste réformiste mais le poids des révolutionnaires augmente.

1921 : Scission dans le syndicalisme entre réformistes et révolutionnaires. Ces derniers sont exclus de la CGT afin d'éviter que celle-ci ne tombe entre leurs mains. Les révolutionnaires exigent la réintégration des exclus et organisent des Comités Syndicalistes Révolutionnaires (CSR). Ces Comités vont appeler à un congrès qui débouchera sur la création de la CGT-U (Confédération Générale du Travail Unitaire) proche du PCF (Parti Communiste Français). La CGT-U va adhérer à l'ISR. C'est la mise en pratique de la conception "léniniste" du syndicat comme "courroie de transmission" du parti dans la classe ouvrière. Cette subordination du syndicat au parti va immédiatement poser problème avec la tradition d'indépendance du syndicalisme révolutionnaire et cela particulièrement avec les enseignants syndicalistes.

La division syndicale va marquer une transformation profonde du syndicalisme français. **De part et d'autre on admet que le syndicalisme n'est plus le mouvement total qui suffit aux salariés.** Pour les syndicalistes communistes, il doit être lié au parti dans l'entreprise pour entraîner la révolution. Pour les syndicalistes réformistes il faut se servir du syndicat pour jouer de son influence auprès du Parlement. La CGT-U va stigmatiser la politique de la CGT comme trahison ou collaboration de classe.

1922 : Avec le soutien des réformistes, la fédération des Amicales d'Instituteurs opte pour le syndicalisme et adhère à la CGT sous le nom de Syndicat National des Instituteurs et Institutrices de France et des Colonies (SNI). Nombre de syndicalistes enseignants défendent la nécessité d'une CGT unitaire, beaucoup vont s'investir dans les CSR puis participer à la création de la CGT-U.

Dès lors, deux organisations vont se concurrencer sur le champ syndical enseignant : le SNI pour les réformistes, la Fédération Unitaire de l'Enseignement véritable héritière du syndicalisme originel pour les révolutionnaires (de toutes tendances, communistes ou syndicalistes révolutionnaires). C'est elle qui gardera comme revue *L'École Émancipée*. Tout cela dans une période où la révolution russe fait encore la quasi unanimité chez les militants.

1926 : La Fédération CGT des membres de l'enseignement secondaire et supérieur, compte 300 membres. 58% des 120 000 instituteurs sont au SNI dans la CGT "réformiste" et 3% à la FUE dans la CGT-U.

Majoritaires dans la FUE les syndicalistes révolutionnaires vont être la cible des staliniens majoritaires dans l'ensemble de la CGT-U. Les contradicteurs du stalinisme sont traités de "fascistes". C'est la ligne "classe contre classe" imposée par Moscou.

1931 : Montée du chômage, récession, faillites, baisse des salaires.

1932 : Loi de “protection de la main d'oeuvre nationale”. Expulsion de 500 000 travailleurs étrangers.

1933 : Hitler accède au pouvoir en Allemagne. Staline demande alors aux partis communistes de mener une politique d'alliance antifasciste la plus large possible.

1934 : Violente manifestation de l'extrême droite antisémite et antiparlementariste à Paris le 6 février. La CGT décide d'une grève générale de 24 heures. La CGT-U suit, le PCF se joint à la manifestation à Paris. Le 12 février à l'appel de la FUE, premier véritable jour de grève massive auquel participent des enseignants. Le syndicalisme apparaît à cette occasion comme le moyen de la défense républicaine.

En juillet, signature d'un pacte d'unité d'action entre le parti socialiste et le parti communiste.



**Syndicalisme de masse,
50 ans de conquêtes
sociales...**

Mais aussi de divisions

1935 : Le 14 juillet, SFIO, PCF, radicaux et syndicalistes sont 500 000 dans une manifestation à la fin de laquelle ils déclarent : *“Nous faisons le serment de rester unis pour défendre la démocratie, pour désarmer et dissoudre les ligues factieuses, pour mettre nos libertés hors d'atteinte du fascisme. Nous jurons de défendre la liberté conquise par le peuple de France, de donner du pain aux travailleurs, du travail à la jeunesse et au monde la grande paix humaine”*.

L'aspiration à l'unité augmente. En décembre, unification entre la FGE (Fédération Générale de l'Enseignement) de la CGT et la FUE (Fédération Unitaire de l'Enseignement) de la CGT-U.

1936 : En mars, Congrès de réunification syndicale à Toulouse entre la CGT qui s'affaiblit et la CGT-U qui se renforce.

La politique de déflation menée par Laval en 1935 a pour effet de voir une partie de l'opinion espérer un changement à l'occasion des élections de mai 1936, la dénonciation des Ligues fascistes et l'inquiétude face à la montée des fascismes en Europe vont aussi jouer un rôle dans la victoire électorale du Front Populaire au mois de mai. Le PCF double son score de 1932, la SFIO reste majoritaire à gauche. 386 députés pour le Front Populaire, 224 pour la droite dans laquelle se développent le nationalisme et l'antisémitisme. Blum devient président du Conseil, trois femmes -qui n'ont toujours pas le droit de vote- deviennent secrétaires d'État. Le PCF soutient mais reste à l'extérieur du gouvernement.

Avant la formation du nouveau gouvernement, des grèves éclatent dans des usines d'aviation du Havre. Le **11 mai**, 600 ouvriers et 250 employés des usines Breguet arrêtent le travail pour demander la réintégration de deux militants licenciés pour avoir fait grève le 1^{er} mai. L'usine est occupée. Les dockers entrent dans la grève. Le **13 mai**, les usines Latécoère, à Toulouse, sont en grève puis le 14 celles de Bloch, à Courbevoie. La grève s'étend.

Le **24 mai** la manifestation en souvenir de la Commune de Paris rassemble 600 000 personnes. Le lendemain, de nombreuses grèves débutent en région parisienne, elles obtiennent en général rapidement satisfaction. Le **28**, les 30 000 ouvriers de Renault à Billancourt entrent dans la grève. Un compromis est trouvé avec la CGT, mais la lame de fond continue, et à partir du **2 juin** des secteurs entiers entrent en grève : la chimie, l'alimentation, le textile, l'ameublement, le pétrole, la métallurgie, quelques mines. Puis d'autres les rejoignent, les vendeurs de journaux, les tenanciers de kiosques, les employés des salles de spectacles, les commis, les garçons de café, les coiffeurs, des ouvriers agricoles. Beaucoup font grève pour la première fois.

Pour la première fois également les entreprises sont occupées par les grévistes, qui organisent des comités de grève. Des bals sont donnés dans les usines ou les grands magasins, des compagnies de théâtre (comme le groupe Octobre de Jacques Prévert) jouent des pièces. On compte 12 000 grèves, dont 9 000 avec occupation et plus de 2 millions de grévistes. Simone Weil parlera de *“grèves de la joie”*, l'aile gauche de la SFIO écrira que *“tout est possible”*. Le pays est paralysé mais la grève ne touche pas la fonction publique.

Les patrons, craignant au plus haut point une révolution bolchevique, s'empresent de négocier sous l'égide du gouvernement dans le but d'obtenir la reprise du travail. Les accords de Matignon sont signés par la CGT et le patronat dans **la nuit du 7 au 8 juin** en échange de l'évacuation des usines. La reprise n'est pas immédiate.

À partir du **11 juin**, le PCF milite pour l'arrêt des grèves, Maurice Thorez déclare *“il faut savoir arrêter une grève dès que satisfaction a été obtenue”*.

12% de moyenne d'augmentation des salaires, deux semaines de congés payés (mesure qui ne figurait pas dans le programme du Front Populaire), développement des conventions collectives, la semaine de travail passe de 48 à 40 heures. Les billets de train avec 40% de réduction pour les ouvriers et employés vont faciliter les premiers départs en vacances.

Fin juillet, adoption de la retraite des mineurs et fin août loi sur les allocations chômage.



1937 : En février, confronté à de graves problèmes économiques, Léon Blum annonce une *“pause dans les réformes”*.

Naissance du SGEN-CFTC (Syndicat Général de l'Éducation Nationale) qui regroupe des instituteurs et profs d'université chrétiens-sociaux.

Nationalisation des sociétés de Chemin de fer et création de la SNCF.

Sur l'année l'inflation se monte à 26% en France.

1938 : Daladier veut *“remettre la France au travail”*. Assouplissement de la loi sur la semaine de quarante heures.

Le 30 novembre, pour protester contre les mesures économiques d'assouplissement de la législation sociale, la CGT appelle à la grève générale. C'est un échec.

Éclatement définitif du Front populaire.

1939 : En janvier, ouvre en Lozère le camp de Rieucros, premier camp d'internement français pour les "étrangers indésirables".

23 août Pacte germano-soviétique. 1^{er} septembre l'armée allemande entre en Pologne. Ordre de mobilisation générale. 17 septembre entrée des troupes russes en Pologne.

Le bureau confédéral de la CGT prononce l'exclusion des communistes. Le 26 septembre le PCF est dissous et interdit pour avoir dénoncé la guerre. Ses députés sont arrêtés et ses militants sont pourchassés et enfermés dans des camps.

1940 : En Mai, l'armée allemande envahit la France. Débâcle et exode des civils, plus de sept millions de personnes sont sur les routes.

14 juin : Les troupes Allemandes entrent à Paris.

20 juin : Entrée en vigueur de l'ordonnance allemande régissant les devoirs des Français occupés.

22 juin : Signature de la convention d'armistice. La France est divisée en deux zones, l'une occupée, l'autre non-occupée. Ses troupes sont démobilisées. Elle devra payer des frais d'occupation. Les prisonniers (1,5 million) ne sont pas libérés.

11 juillet : Pétain prend le titre de chef de l'État français, il annonce via la radio qu'il compte mener de grandes réformes. Les chambres sont ajournées sine die.

27 septembre : Ordonnance allemande sur le statut des Juifs en zone occupée.

3 octobre : Promulgation par le gouvernement de Vichy d'une loi sur le *statut des Juifs* qui leur interdit notamment l'accès à la fonction publique, à l'armée, à la magistrature, à des postes de responsabilité dans les médias.

5 octobre : Arrestation par la police parisienne de 300 communistes.

15 octobre : Le gouvernement de Vichy dissout les syndicats de fonctionnaires.

18 octobre : Publication au **Journal Officiel** français du "*Statut des Juifs*".

19 octobre : Les anciens ministres Léon Blum, Paul Reynaud et Georges Mandel sont inculpés par la cour de Riom.

24 octobre : Entrevue de Montoire entre Pétain et Hitler.

30 octobre : Pétain annonce à la radio la collaboration de la France avec l'Allemagne. : "*J'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration*".

Durant ce mois d'octobre paraissent les premières feuilles de ce qui n'est pas encore la résistance **Pantagruel**, **L'Université Libre**, **Notre Droit**, **Libre France**, **La Révolution française**, **En Captivité**, **L'Homme Libre**, notamment.

9 novembre : La CGT est dissoute.

11 novembre : Des étudiants et des lycéens manifestent à l'Arc de Triomphe pour célébrer l'Armistice de 1918, et se heurtent à une sévère répression de la part des autorités allemandes. Les universités sont fermées, et ne rouvriront que début 1941.

15 décembre : Le groupe du Musée de l'Homme publie le premier numéro du journal **Résistance**.

1941 : Du 26 mai au 9 juin, grève des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais. De social, le mouvement prend rapidement un tour politique et se solde par la déportation de 224 personnes.

4 octobre : Promulgation de la **Charte du travail** qui introduit un type d'organisation corporatiste en lieu et place des syndicats. La grève est interdite. Refusant cette "Charte du travail", la CFTC s'autodissout.

1942 : 3 et 4 mars, les raids aériens britanniques contre les usines Renault de Billancourt font plus de 600 morts.

27 mars : Le premier convoi de "déportés raciaux" quitte la zone occupée pour rejoindre les camps de concentration ; 42 convois quitteront la France d'ici à fin 1942, dont 32 au départ de Drancy.

28 mars : Création des FTPF (Francs-tireurs et partisans français), contrôlés par les communistes.

29 mai : Ordonnance des autorités allemandes. En zone occupée, les Juifs âgés de plus de six ans devront porter désormais une étoile jaune sur leurs vêtements.

11 novembre : Occupation de la "zone libre" par les Allemands.

1943 : En février, instauration du STO (Service du Travail Obligatoire) : les hommes nés en 1920, 1921 et 1922 doivent partir travailler en Allemagne. Les réfractaires au STO vont grossir les rangs de la résistance.

En avril, les accords du Perreux réunissent dans la clandestinité la CGT divisée.

27 mai : Première réunion, sous la présidence de Jean Moulin, du Conseil National de la Résistance (CNR), constitué de représentants de la Résistance, des partis politiques et des syndicats CGT et CFTC.

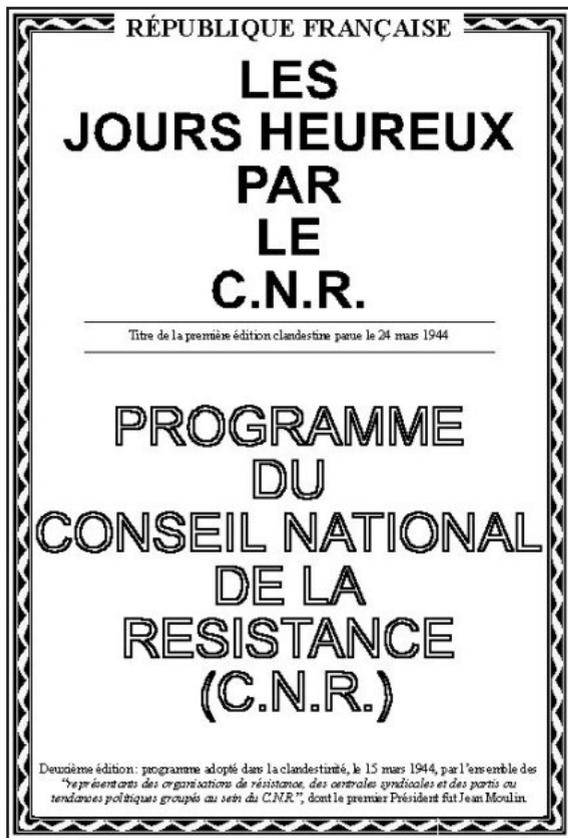
1944 : Le **Programme du Conseil national de la Résistance** est adopté le 15 mars. Le CNR ne se limite pas à la coordination d'actions militaires, mais établit un véritable programme de gouvernement. De nombreuses mesures seront mises en œuvre dès la Libération.

Dans le programme du CNR, on peut noter:

- ◆ *châtiment des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration*
- ◆ *la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression; la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères*
- ◆ *l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie*
- ◆ *le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques*

◆ un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État.

En août la CGT et la CFTC lancent l'ordre de grève générale insurrectionnelle. Dès le 27 juillet, une ordonnance du gouvernement d'Alger rétablit la liberté syndicale. Création de la CGC (Confédération Générale des Cadres).



Fondation du Conseil National du Patronat Français (CNPF) qui deviendra 50 ans plus tard le Medef.

Face à une bourgeoisie et un patronat largement impliqués dans la politique de collaboration, le rapport de force est en faveur de la classe ouvrière. Les importantes conquêtes sociales sont imposées au gouvernement provisoire de De Gaulle. Son entente avec les communistes de Thorez n'a d'autre souci que d'imposer rapidement un pouvoir "légal" contre les Comités de libération issus de la résistance. Il écrira dans ses *Mémoires* qu'il était important de "rétablir l'ordre et éviter l'aventure"...

Le Comité français de la Libération nationale, présidé par le général de Gaulle, accorde le droit de vote aux femmes ; ce droit est confirmé par l'ordonnance du 5 octobre 1944 sous le Gouvernement provisoire de la République française.

14 décembre : nationalisation des Charbonnages du Nord-Pas-de-Calais.

1945 : Dès janvier, ordonnance de nationalisation des usines Renault pour cause de collaboration et création de la Régie Renault.

22 février : Création des comités d'entreprise dans les établissements de plus de 100 employés (au moins de plus de 50 à partir de mai 1946).

29 avril-13 mai : Élections municipales. Les femmes votent pour la première fois.

16 juin : Nationalisation d'Air France.

2 décembre : Nationalisation de la Banque de France et des grandes banques de dépôt (Crédit Lyonnais, Société générale, BNCI, CNEP), qui appartenaient aux "200 familles les plus riches".

5,5 millions d'adhérents à la CGT, 750 000 pour la CFTC. La CGT rejoint la Fédération syndicale mondiale (FSM) et la CFTC la Confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC). Dans la CGT, les "unitaires" dirigent 21 fédérations (sur 30) et 66 Unions Départementales (sur 93). L'époque est à "la bataille de la production", ligne affirmée au congrès de 1946 et contestée par plusieurs sections du syndicalisme enseignant.

Le PCF sort de la guerre auréolé des combats de la Résistance et pèse largement sur la vie sociale et sur le syndicalisme.

De février à novembre, alors que les salaires n'ont connu aucune augmentation substantielle, les prix des principaux produits de consommation ont subi une hausse de près de 70%.

1946 : Des syndicalistes-révolutionnaires reprochent à la CGT d'être l'instrument d'un parti et d'étouffer les revendications ; ils quittent la CGT et fondent la Confédération Nationale du Travail qui comptera jusqu'à 100 000 membres.

Chez les cheminots, aux PTT, au métro, des militants quittent la CGT et créent des syndicats "provisoirement autonomes".

La même année la grève des fonctionnaires cesse d'être illégale.

1947 : Un comité de grève se constitue chez Renault et développe une grève que la CGT ne peut contrôler. Débordée, celle-ci reprend les revendications des grévistes et récupère la direction du mouvement. Des grèves éclatent un peu partout, d'autant plus facilement que la CGT ne s'y oppose plus.

En mai, les ministres communistes sont exclus du gouvernement.

Après la réunion du "Kominform" de septembre 1947, le PCF critique le plan Marshall qu'il acceptait auparavant. La guerre froide et la main mise du stalinisme sur le syndicalisme vont avoir raison de l'unité syndicale.

Création de la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves dite Fédération Corneç).

1948 : Création de la CGT-FO qui regroupe de nombreux socialistes et des anarcho-syndicalistes. FO (Force Ouvrière) bénéficie de la sollicitude des ministres socialistes et de l'aide des syndicats américains pour atteindre rapidement 500 000 adhérents. Cette création correspond à l'affrontement politique ancien entre PCF et SFIO, mais surtout au climat de guerre froide. Il en va ainsi des subventions de syndicats américains à FO pour faire contrepoids aux syndicats jugés proches de l'URSS.

Nombre de syndicalistes enseignants (surtout instituteurs) refusent la division. La consultation est organisée par le SNI et par les syndicats nationaux de la Fédération de l'Éducation nationale (FEN) autour de trois questions : rester à la CGT, aller à la CGT-FO, choisir l'autonomie.

Le choix de l'autonomie l'emporte largement dans les syndicats. Ce choix est adopté pour l'ensemble de la Fédération au congrès de la FEN de mars 1948 par 69% des mandats. La FEN est désormais une fédération autonome et unitaire. Elle regroupe les diffé-

rents courants syndicaux qui ailleurs se retrouvent dans des confédérations concurrentes. Une motion d'orientation présentée par Bonnissel et Valière, au congrès du SNI, au nom des courants "autonomes" et "École Émancipée" est reprise par le congrès de la FEN. Elle fixe les principes de référence du syndicalisme de la FEN et les conditions de la préservation de son unité. Elle reconnaît, en particulier, l'existence et le droit d'expression des tendances, l'élection à la proportionnelle des responsables élus sur listes présentées par ces tendances, l'interdiction du cumul des mandats politiques et syndicaux.



Cette autonomie de la FEN est respectée par les autres organisations qui ne vont pas syndiquer les enseignants. La FEN affirme sa perspective de réunification du syndicalisme. C'est le début de la particularité du syndicalisme enseignant. L'autonomie devait être provisoire... d'une certaine façon, elle dure encore.

D'autres syndicats choisissent l'autonomie : Syndicat des Impôts (SNUI), Banque de France (SNABF), journalistes (SNJ) Caisse d'Épargne (SU Caisse d'Épargne).

Décret permettant l'aide des collectivités publiques aux écoles privées.

Les grèves, très dures chez les mineurs, font de nombreux blessés et des morts. L'armée intervient. Jules Moch ministre de l'intérieur socialiste organise la répression et crée les Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS).

1950 : Grève de l'impôt appelée par des évêques de l'Ouest pour obliger l'État à subventionner les associations catholiques.

1951 : Le 30 mars, 1^{er} congrès de l'enseignement catholique.

Août : Création du Comité National de Défense Laïque, qui deviendra en 1953 le Comité National d'Action Laïque (CNAL).

21 septembre : Loi Marie permettant l'octroi de bourses aux élèves du privé.

28 septembre : Loi Barangé permettant de donner 10 % de l'allocation de scolarité aux parents d'élèves du privé.

1952 : Notamment sous l'influence du SGEN, la CFTC réfléchit à la rénovation du syndicalisme. En 1955, la motion favorable au "socialisme démocratique" recueille 40% des voix du congrès confédéral CFTC.

1953 : Création du Comité National d'Action Laïque. Dirigé par le SNI, il organise la résistance laïque : “à l'école publique, fonds publics, à l'école privée, fonds privés”. La FEN compte 230 000 adhérents.

L'Assemblée nationale vote en juillet la possibilité de modifier par décret le régime de retraite des fonctionnaires et du secteur nationalisé. CGT et CFTC lancent un mot d'ordre de grève d'une heure. Le mouvement s'élargit : grève générale des fonctionnaires à l'appel de CGT, CFTC, FO pendant trois semaines, recul du gouvernement.

1954 : Défaite de l'armée française à Diem Bien Phu. Début de l'insurrection en Algérie.



1956 : En février, l'Assemblée nationale refuse d'inscrire à son ordre du jour le rapport Cartier proposant de “réserver les fonds publics à l'enseignement public”.

Victoire électorale de la gauche élue sur un programme de paix en Algérie. Le contingent est pourtant envoyé en Algérie pour y faire une guerre qui ne dit pas son nom. C'est le temps des rappelés. C'est aussi le temps de l'opposition à cet envoi des rappelés sur le théâtre des opérations. Des trains sont arrêtés, des manifestations organisées auxquelles participent les femmes, mères, épouses, fiancées... Cela ne suffira pas à empêcher la guerre de s'étendre avec la présence sur le sol algérien d'une armée qui atteindra 500 000 hommes.

1957 : Les syndicats divergent sur la question algérienne. FO prône des négociations entre les mouvements de résistance du peuple algérien MNA (Mouvement National Algérien) et FLN (Front de Libération National). La CFTC veut une solution négociée.

La CGT, derrière le PCF (malgré le soutien de ce dernier aux pouvoirs spéciaux), se prononce pour la “paix en Algérie” et manifeste sur ce mot d'ordre. Au plan politique, les socialistes opposés à la guerre se retrouvent dans un nouveau parti qui marquera les années 60, le PSU (Parti Socialiste Unifié). Les forces politiques et syndicales favorables à l'indépendance de l'Algérie sont très minoritaires.

1958 : La IV^{ème} république, son instabilité, son impuissance, la trahison de la gauche, conduiront au Coup d'État de 1958. Il se soldera par l'adoption à plus de 80% du corps électoral d'une nouvelle constitution, celle de la V^{ème} république, qui porte en germe le pouvoir personnel dont De Gaulle usera et abusera.

1959 : La scolarité obligatoire est prolongée jusqu'à 16 ans, mesure qui prendra du temps avant d'être effective.

29 novembre : le CNAL organise 70 rassemblements départementaux.

L'enseignement privé catholique est au bord de la banqueroute malgré l'aide apportée par le pouvoir tout au long de la décennie. La *loi Debré* votée le 31 décembre institutionnalise le financement public des écoles privées (système de contrats simple ou d'association).

1960 : Grande pétition laïque recueillant 10 813 697 signatures. 19 juin : 350 000 manifestants à Vincennes pour défendre l'École Laïque.

1961 : La répression contre les Algériens qui vivent en métropole atteint avec la journée du 17 octobre 1961 une dimension d'une ampleur inégalée jusque là : des dizaines de morts sans doute, des centaines de blessés, des arrestations massives, c'est le bilan à mettre à l'actif de Frey, ministre de l'intérieur et de Papon, le préfet de police, lors de la manifestation contre le couvre-feu à laquelle a appelé le FLN.

L'OAS (Organisation de l'Armée Secrète) poursuit ses attentats aveugles. Ceux du 7 février 1962 sont meurtriers et conduisent dans l'urgence à la manifestation du lendemain à laquelle appellent plusieurs organisations politiques, syndicales et pacifistes. Le mot d'ordre : faire échec au fascisme et paix en Algérie.

La police charge, neuf morts et des dizaines de blessés. Parmi les responsables on retrouve encore les noms de Roger Frey et de Papon. Les obsèques des victimes auront lieu le 13 février et verront la présence d'une foule considérable.

1962 : Le 3 juillet 1962, trois mois après les accords d'Évian et deux jours après le référendum d'autodétermination du 1^{er} juillet en Algérie, De Gaulle annonce officiellement la reconnaissance par la France de l'indépendance de l'Algérie.

1964 : Le congrès de la CFTC vote la “déconfessionnalisation” et crée la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail). Les minoritaires maintiennent la CFTC. Pacte d'unité d'action CGT/CFDT dès 1965.

1966 : La représentativité irréfragable est reconnue aux cinq confédérations (CGT, FO, CFDT, CFTC, CGC).

1967 : Menaces sur la Sécurité sociale, une grève générale de 24 heures réunit toutes les organisations syndicales le 17 mai. Le pouvoir revient sur les ordonnances de 1945 qui stipulaient que la Sécu devait être gérée par les représentants des assurés sociaux eux-mêmes. Installation du paritarisme patrons-syndicats. Les ordonnances instituent la séparation financière des branches (maladie, vieillesse et famille), chaque branche devant réaliser son propre équilibre financier.

Parallèlement, les partis politiques de gauche font des tentatives de rapprochement entre eux. La contestation contre la guerre du Vietnam gagne de nombreuses capitales.

1968 : Dans le comité de Gestion de la Sécurité Sociale la représentation des salariés passe de 75% à 50%. Parité établie entre représentants patronaux et ouvriers, lesquels ne sont plus élus mais désignés par les organisations syndicales (3 CGT, 2 CFDT, 2 FO, 1 CGC, 1 CFTC).

450 000 chômeurs à la fin de l'année.

La fermeture de la faculté de Nanterre amène un mouvement de contestation à déborder sur la Sorbonne que la police investit. La contestation se développe, la répression aussi (5 000 arrestations). L'indignation gagne. Grève massivement suivie le 13 mai à l'appel de CFDT, CGT, FEN, UNEF (Union Nationale des Étudiants de France) et SNE-Sup (Syndicat National de l'Enseignement supérieur). Les grèves avec occupation gagnent le pays. Les services publics sont paralysés.

25 mai : 10 millions de grévistes. Divergences entre CGT et CFDT. La CGT ne veut pas sacrifier les revendications sur le pouvoir d'achat à des *“formules creuses : autogestion, réformes de structures, plans de réformes sociales et universitaires et autres inventions”* (21 mai).

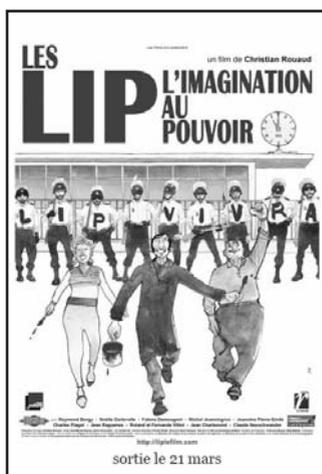
25 mai : Négociations de Grenelle (gouvernement, patronat, syndicats). Constat après deux jours : augmentation du SMIG (Salaire Minimum Intercatégoriel Garanti) de 35%, des salaires du privé (7% et 3% en octobre), réduction du temps de travail (2h pour les horaires dépassant 48 h), droit syndical. Sur les autres points (durée du travail, retraite, emploi, sécurité sociale) refus du patronat et du gouvernement. Chez Renault la grève continue, beaucoup d'autres suivent. Le gouvernement perd la main.

30 mai : De Gaulle annonce des élections législatives. 400 000 personnes sur les Champs-Élysées apportent leur soutien au régime et réclament le retour à l'ordre. Campagne électorale centrée sur la crainte du *“péril rouge”*. La droite obtient 358 sièges sur 485. Avec ce mois de mai on change d'époque. L'encadrement lourd patriarcal et familial commence à craquer. Toute une jeunesse ouvrière, étudiante et lycéenne s'est levée en nombre contre une société autoritaire qui ne lui laissait aucune place. Pour la première fois PCF et CGT se sont trouvés contestés sur leur gauche.

L'École va se trouver bousculée par mai 68 malgré le faible rôle joué par les organisations syndicales présentes dans l'Éducation nationale. De ce printemps vont naître de nouvelles revendications pédagogiques et antihiérarchiques.

1969 : Des militants du PSU créent une nouvelle tendance dans la FEN : Rénovation syndicale sur des bases proches des positions du SGEN-CFDT plus en phase que la FEN avec les “aspirations de mai”. Crise à l'École Émancipée : des militants trotskystes “lambertistes”, de l'OCI (mouvement qui changera souvent de nom : PCI, MPPT, PT et actuellement POI) tentent de transformer la tendance en courroie de transmission de leur parti. Mis en échec, ils créent une tendance : Front Unique Ouvrier. L'ÉÉ progresse cependant chez les jeunes enseignants : (20% au SNES contre 6% avant 68).

1970 : La décennie voit l'essor des “mouvements sociaux” (lutte des femmes, lutte des paysans du Larzac, antimilitarisme, autogestion...). La CFDT va y jouer un rôle important. Les luttes sur les conditions de travail révèlent le caractère insupportable de nombreuses situations de travail.



1972 : PS et PCF signent un “programme commun”. La CGT le soutient. La CFDT veut rester autonome et émet des réserves sur son caractère productiviste.

Une partie de Rénovation syndicale quitte la FEN pour le SGEN-CFDT, des militants de l'École Émancipée font de même. Le SGEN va compter jusqu'à 30 000 adhérents.

1973 : Luites lycéennes contre la loi Debré (remise en cause des sursis pour le service militaire). Le conflit de classes est âpre. Mise en place de comités de soutien pour populariser les conflits. En ce domaine, la “lutte des Lip” est exemplaire. Alors que nombre de leurs initiatives sont illégales (occupation, saisie de documents, prise du stock de montres, paies sauvages, ventes...), leur conflit est une nouvelle stratégie syndicale dans le domaine des luttes sur l'emploi. La CGT a “du mal à suivre”.

1974 : “Choc pétrolier”, les salariés tentent de s'opposer aux licenciements. Défaite de l'Union de la Gauche face à Giscard (50,81%). Majorité à 18 ans. CFDT et CGT signent une plateforme d'unité d'action.

1975 : Légalisation de l'avortement (loi Weil) grâce aux voix de gauche, mais surtout en raison de l'activité des organisations féministes et du MLAC. 50% des manœuvres et des OS sont des travailleurs étrangers.

1979 : Recentrage CFDT: “Il faut... accepter de sortir du rêve des solutions miracles à appliquer au soir d'une élection ou d'une grève générale”. (E. Maire). Lutte des sidérurgistes contre une perte de 70% des emplois en France.

1980 : Exclusion de la plus grosse section CFDT de France (à Usinor-Dunkerque - 1000 adhérents). Trop combative, elle contrecarrait les plans de la direction qui entendait accompagner, avec le gouvernement, la restructuration de la sidérurgie.

1981 : Mitterrand, Président. Les élections législatives donnent le pouvoir politique à la gauche : retraite à 60 ans, 5^{ème} semaine de congés payés, augmentation du SMIC et des salaires, créations d'emplois publics, nationalisations, impôt sur la fortune et abolition de la peine de mort.

La gauche gagne au printemps 81 mais les victoires de Thatcher en 1979 et de Reagan en 1980 constituent déjà les premières victoires politiques du néolibéralisme. Le discours syndical est plutôt à l'attente pour ne pas gêner "nos camarades" du gouvernement.

Des syndicalistes de la FEN et de la CFDT, mais aussi de FO et de la CGT rejoignent les cabinets ministériels. André Henri secrétaire de la FEN devient ministre du Temps Libre. Au ministère de l'Éducation nationale, Alain Savary jugé proche du SGEN-CFDT n'est pas l'homme que la FEN espérait.

Création du *Groupe des 10* à l'appel de la FGSOA (salariés des organismes agricoles) pour "*faciliter le progrès social et la satisfaction des revendications des salariés suite à la victoire de la gauche en 1981*". SNUI (impôts), SNJ (journalistes) et FGAAC (agents de conduite) sont les syndicats les plus importants en nombre d'adhérents dans ce *Groupe des 10*.

1982 : Les Lois Auroux donnent de nouveaux droits aux syndicats dans l'entreprise.

En juin, Delors, ministre de l'économie annonce "la rigueur" ; "l'état de grâce" est terminé. Restructurations industrielles, développement de la "Culture d'entreprise". Grèves dans l'automobile, menées notamment par des travailleurs immigrés. Dénoncées par Mauroy elles sont ignorées par les syndicats.

La création d'un "*grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale*" fait partie des 110 propositions de Mitterrand. En Mai, 200 000 personnes au Bourget pour le centenaire de l'École laïque (CNAL). Mauroy qui exclut la nationalisation de l'enseignement privé et l'abrogation des lois anti-laïques est hué. Décembre, projet du gouvernement visant la constitution d'"établissements d'intérêt public" (EIP) qui associeraient les écoles publiques, les écoles privées et les collectivités territoriales, avec la perspective d'intégrer les maîtres du privé dans la fonction publique. Plan de titularisation (insuffisant mais réel) des enseignants auxiliaires.

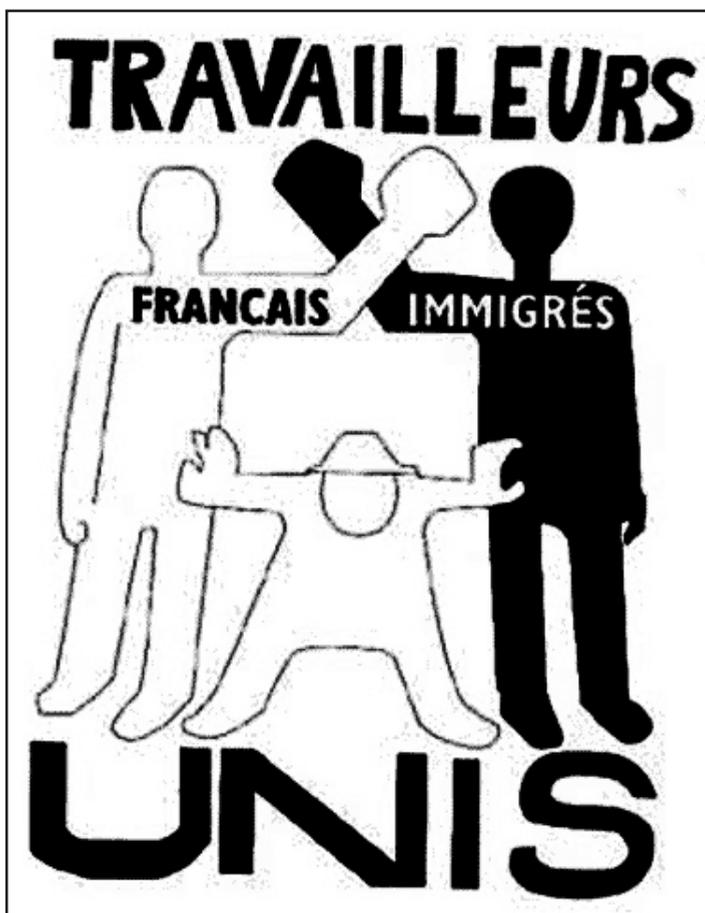
1983 : Mauroy annonce la titularisation de 15 000 maîtres du privé. Il ne parle plus d'intégration des écoles privées aux EIP. Droite et cléricaux sont quand même contre. Le SNI-Pegc perd 20% d'adhérents depuis 1981.

Promulgation de la Loi Lepors qui constitue le titre 1^{er} du **statut général des fonctionnaires** de l'État et des collectivités territoriales.

Elle déclare ainsi qu'"*aucun fonctionnaire ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel*".

Son article 8 énonce : *“le droit syndical est garanti aux fonctionnaires. Les intéressés peuvent librement créer des organisations syndicales, y adhérer et y exercer des mandats”*.

1984 : Manifestations laïques dans tout le pays, mais FEN et CNAL ont déjà abandonné la revendication de nationalisation. Juin à Versailles, un million de personnes pour l'école privée. Le projet minimaliste du gouvernement est retiré . Démission du gouvernement Mauroy. Fabius devient premier ministre et Savary est remplacé par Chevènement qui prône un retour aux fondamentaux au nom de la République. Les communistes ne sont pas au gouvernement. Des militants lambertistes quittent la FEN pour FO qui crée des syndicats enseignants.



**Institutionnalisation
du syndicalisme,
divisions, éclatements,
remise en cause des
conquêtes sociales
1985-...**

1985 : En début d'année lancement du plan informatique pour tous. Thomson équipe toutes les écoles du pays. Des milliers d'enseignants sont "formés" pendant les vacances scolaires.

Le syndicalisme enseignant règle ses comptes après la défaite laïque. Les courants minoritaires ne profitent pas de la déroute de la direction de la FEN.

À la fin de l'année le chômage dépasse la barre des 10% et Coluche lance les "Restaurants du cœur".

1986 : La droite revient au pouvoir. Grèves à l'automne à la SNCF, animées par des coordinations. Grève générale dans les universités où les étudiants refusent l'augmentation des droits d'inscriptions. La grève s'étend dans les lycées. L'affirmation d'une nouvelle étape dans l'autonomie des universités inquiète les lycéens qui voient là un risque de sélection à l'entrée dans les études supérieures. L'étudiant Malik Ousseine est assassiné par les voltigeurs de Pasqua-Pandraud. Le ministre Devaquet démissionne.

Annonce par Monory de la fin du recrutement des Pegc. Tensions dans la FEN sur des projets de recomposition syndicale.

1987 : Monory veut des "Maîtres Directeurs" dans les écoles. 80 000 instits dans les rues de Paris en mars. La grève reconductible est animée par des coordinations (des sections SGEN, beaucoup en région parisienne et des militants de l'ÉÉ), le SNI-Pegc est débordé. Le projet sera retiré à la réélection de Mitterrand l'année suivante.

Création officielle du premier "syndicat lycéen", la FIDL (Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne).

1988 : Réélection de Mitterrand, Rocard premier ministre, Jospin ministre de l'Éducation nationale.

Développement des mobilisations animées par des coordinations chez les infirmières.

Aux PTT, la CFDT a décidé d'apporter son soutien à la réforme Quilès, pas les militants : grève à Lille puis dans de nombreuses villes. En banlieue parisienne grève des "camions jaunes" animée par les militants CFDT avec AG quotidienne. La CFDT dénonce. Cinq semaines de grèves dans laquelle 761 services se relaient. Congrès CFDT à Strasbourg : 12 syndicats PTT (Région Parisienne) sont exclus avec les infirmières de *Coordonner, Rassembler, Construire* (CRC).

1989 : Long conflit aux finances : le SNUI est en première ligne, Rocard reste sourd aux revendications.

1^{er} congrès de Sud PTT qui revendique "*ne pas avoir le monopole de l'impulsion, de l'action ni de sa représentation. Il n'est qu'un des éléments d'un collectif dont les décisions reposent avant tout sur les travailleurs*". Sud PTT observateur au Groupe des 10.

Réforme Jospin (IUFM, revalorisation, Corps des PE) contestée, elle met le feu à l'intérieur de la FEN et menace les équilibres entre UID (Unité Indépendance et Démocratie, proches du PS) et UA (Unité et Action, encore proches du PCF).

Écroulement à l'Est, chute du mur de Berlin.

1990 : Première guerre du Golfe.

1991 : Dernier congrès ordinaire de la FEN à Clermont-Ferrand en janvier. Les tensions s'exacerbent entre la majorité et l'ensemble des minoritaires. La direction soutient Mitterrand sur la participation à la guerre.

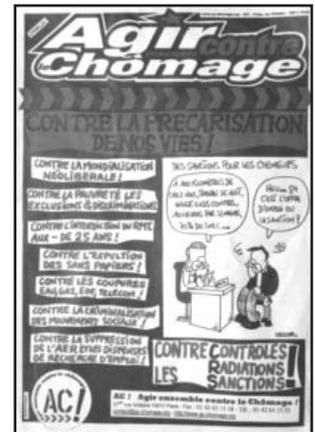
1992 : La FEN éclate. Création du SE-FEN (Syndicat des Enseignants) qui prétend regrouper les enseignants de la maternelle à la terminale, disparition du droit de tendance. SNES et SNEP (éducation Physique) exclus sont rejoints par d'autres syndicats à majorité UA (SNEsup) ou ÉÉ (SNPES, éducation surveillée), par le SNETAA (enseignement professionnel) et les minoritaires UA et ÉÉ des autres syndicats. Choc syndical important dans le 1^{er} degré où les 30 sections SNI-Pegc à majorité UA créent le SNUIPP. La FSU (Fédération Syndicale Unitaire) est créée en 93. Très vite ce projet de recomposition va se retourner contre ses initiateurs et la FSU va en trois ans prendre la place de la FEN comme syndicat majoritaire dans l'Éducation nationale. Des militants ÉÉ (Finistère et Puy-de-Dôme) ne veulent pas d'une nouvelle fédération de syndicats catégoriels et créent des Syndicats Départementaux de l'Éducation (SDE) (100 adhérents chacun). Ils seront présents aux élections professionnelles de 1993 et attendent des jours meilleurs en développant une intervention syndicale locale mais réelle.

Nicole Notat devient Secrétaire Générale de la CFDT.

1993 : La FEN, affaiblie, crée l'UNSA (Union Nationale des Syndicats Autonomes) qui, progressivement, va s'élargir dans les trois fonctions publiques et le privé. La FSU première fédération de l'Éducation nationale.

Nouvelle cohabitation, Balladur attaque les retraites du privé : passage à 40 annuités. Entravé dans son développement par des obstacles juridiques qui visent à figer le syndicalisme, Sud PTT obtient gain de cause en Conseil d'État et un meilleur accès au droit syndical.

L'association Agir Ensemble contre le Chômage (AC !) est lancée, avec notamment le soutien de Sud PTT.



1994 : 800 000 personnes à Paris le 16 janvier contre la suppression de la loi Falloux. La FSU laisse filer le rapport de force pour asseoir sa reconnaissance et sauve Bayrou ministre de l'Éducation nationale.

Aux élections professionnelles, Sud PTT rassemble 12% des voix à La Poste et 22% à France Télécom.

À l'appel de AC !, cinq marches convergent vers Paris. Mouvement de la jeunesse contre un "SMIC jeunes" qui ne verra pas le jour. Grève chez Peugeot à Sochaux.

1995 : Chirac président. Blocage des salaires des fonctionnaires, grosse grève unitaire en octobre.

Engagement des cheminots et des salariés RATP contre le Plan Juppé pour la défense des retraites et de la Sécurité Sociale. La population soutient plutôt les grévistes, on parlera d'une "grève par procuration". La direction CFDT soutient le gouvernement. La grève s'étend avec des militants CGT, FO, CFDT et des équipes syndicales de Sud PTT. Dans l'Éducation, la FSU n'appelle qu'aux temps forts mais la grève est reconduite par les AG. Le SNUIPP, plus en phase avec le mouvement, sort renforcé. Le gouvernement cède sur les retraites, pas sur la Sécurité Sociale. S'ouvre une période dynamique pour les "mouvements sociaux" et le syndicalisme "Sud". Des oppositionnels CFDT se regroupent dans l'association "*Tous Ensemble pour une CFDT en Lutte*". D'autres secteurs cherchent à quitter la CFDT pour aller vers Sud.

1996 : Février, création de Sud-Rail (départ de militants de la CFDT Cheminots). D'autres vont suivre : Sud Culture, Sud Auto, Sud Chimie, Sud Alsthom, Sud Métaux, mais aussi Sud éducation à Paris, Toulouse, Montpellier, Laon, Lyon et Créteil. Ils seront présents aux élections professionnelles de l'automne avec les SDE 29 et 63 et les PAS 38, 69, 93 (Pour une Alternative Syndicale).

Développement du mouvement des Sans-Papiers, beaucoup de militants Sud parmi les soutiens (occupation de l'église Saint Bernard).

1997 : Plusieurs réunions (Paris, Lille, Le Creusot, Saint Briec) des syndicats Sud éducation, SDE et PAS se déroulent en vue d'un congrès fédéral de fondation de Sud éducation.

La "Gauche Plurielle" remporte les législatives anticipées. Allègre nouveau ministre de l'Éducation nationale se lance rapidement dans une dénonciation des syndicats dont il fustige l'immobilisme, notamment dans le secondaire. La Gauche Plurielle met en place les emplois jeunes dans l'Éducation nationale. Seuls les syndicats Sud éducation dénoncent ce recours à l'emploi précaire.

Développement des luttes des chômeurs et précaires, difficultés des confédérations face à ces nouvelles formes de luttes (occupations, actions médiatiques...) les syndicats Sud sont bien présents.

CRC (Coordonner Rassembler Construire) rassemblant les exclu-e-s de la CFDT du secteur santé devient Sud CRC (et Sud Santé-Sociaux en 2000).

1998 : 14 et 15 janvier : Congrès constitutif de l'*Union Syndicale Groupe des Dix* (G10) à la Plaine Saint-Denis. 37 organisations syndicales représentées.

Les Sans-Papiers occupent des églises.

1^{er} Congrès de Sud éducation à Lyon en juin. Les syndicats Sud et SDE adoptent les statuts d'une fédération Sud éducation. Les syndicats PAS assistent en observateurs et ne participent pas à la fondation de la fédération.

Le G10 appelle aux marches européennes contre le chômage, la précarité, les exclusions. Fortes délégations de plusieurs syndicats G10 à la manifestation unitaire de Strasbourg contre le FN.

Le G10, membre du Collège des fondateurs d'ATTAC. Première Assemblée Générale des G10 locaux. Large débat sur les luttes des Sans-Papiers.

Premières contestations et mobilisations contre la politique de Allègre... mais aussi contre le personnage souvent insultant à l'égard des enseignants.

1999 : Le G10 est la force syndicale la plus visible dans les manifestations "*Le Monde n'est pas une marchandise*" et dans les forums sociaux.

La CGT adhère à la Confédération Européenne des Syndicats (CES).

La contestation contre Allègre, le ministre de l'Éducation nationale, se développe.

2000 : Durée légale du travail : 35h.

Mobilisations dans les Hôpitaux, aux Finances et à l'Éducation contre des offensives libérales. Dans l'EN, les grèves reconductibles emportent Allègre. Lang est nommé pour calmer le jeu. Suite à ce mouvement de nouveaux syndicats Sud éducation se créent et plusieurs se renforcent.

Procès de José Bové et de ses camarades, suite au démontage du Mac Donald de Millau. 100 000 personnes se rassemblent à Millau pendant deux jours, grosse présence des militants G10 et de Sud éducation.

21 et 22 novembre : deuxième congrès de l'Union Syndicale G10 Solidaires à la Maison des Syndicats de Créteil. Le premier Conseil National (CN) qui suit ce congrès désigne un nouveau bureau du G10 Solidaires. Annick COUPE (Sud PTT) remplace Gérard GOURGUECHON (SNUI) comme porte parole de l'Union Syndicale.

2001 : Congrès Sud éducation à Roubaix. Il s'ouvre sur une déclaration de soutien à la lutte des Sans-Papiers à laquelle de nombreux syndicats Sud éducation apportent leur action militante. Ce mouvement arrachera 65 000 régularisations mais le gouvernement expulse 12 000 Sans-Papiers par an.

En juin, 25 000 personnes à Paris "*Pour le droit à l'emploi et contre les licenciements*" aux côtés des salariés de LU-Danone, Marks & Spencer, Air Liberté. Forte présence du G10 et de Sud éducation. Cette manifestation initiée par les salariés menacés de chômage est dénoncée par la direction CGT.

Le 2^{ème} congrès du G10 à Créteil adopte une orientation, la politique du gouvernement est jugée "sociale-libérale" mais les syndicats Sud s'opposent aux autres syndicats du G10 sur la question de l'immigration.

2002 : Chirac et Jospin main dans la main au sommet européen de Barcelone qui fixe trois priorités : libéraliser les marchés de l'énergie et des transports, repousser l'âge de la retraite de 5 ans d'ici 2010, baisser les déficits publics.

Deuxième tour de la présidentielle : Le Pen face à Chirac, énormes manifestations le 1^{er} mai avec une forte mobilisation de la jeunesse contre l'extrême droite. Chirac réélu.

2003 : 15 février manifestations à l'échelon planétaire contre la guerre en Irak et en faveur de la paix. 20 mars, premiers bombardements sur Bagdad.

Mobilisation contre le passage à 40 annuités pour une retraite pleine dans la fonction publique. L'Éducation nationale est également mobilisée contre le passage des certains personnels (notamment les TOS - Techniciens, Ouvriers et Service) à la fonction publique territoriale. Les manifestations se font de plus en plus grosses. Les grèves sont largement reconduites dans l'Éducation nationale début mai où les AG et les réunions d'information se multiplient : 2 millions de grévistes le 13 mai. Chèreque (CFDT) rejoint la position du gouvernement (fortes tensions dans la CFDT), la CGT et FO refusent d'appeler à la grève générale. Le G10 Solidaires publie un tract où il se dit en faveur de la grève générale, scandée dans toutes les manifestations. Durant tout le printemps la CGT maintiendra ses principales fédérations hors de la mobilisation et surtout hors de la grève reconductible.

Dimanche 25 mai plus de 600 000 personnes manifestent à Paris. Toujours rien côté CGT et FO. Dans l'Éducation nationale, Ferry est largement débordé, la FSU accompagne le mouvement plus qu'elle ne le soutient : elle reste sur sa stratégie de temps forts qui convient bien à FO et à la CGT. Nombre de syndicats Sud éducation sont très actifs, se renforcent pendant la mobilisation. Raffarin délègue Sarkozy pour dénouer le conflit dans l'Éducation... le Baccalauréat est sauvé, la décentralisation des TOS passe.

Au meeting géant à Marseille le 12 juin, Bernard Thibault (CGT) est hué, Annick Coupé, porte parole de Solidaires est interdite de tribune. Le G10 Solidaires Bouches-du-Rhône diffuse un tract *“voilà ce que Solidaires aurait pu vous dire... si nous avions pu être à la tribune du meeting comme c'était prévu...car le plus important c'est le mouvement social qui se développe dans le pays...mais nous le sentons bien, il manque un appel franc, clair, national et unitaire à la grève générale”*.

Les intermittents du spectacle refusent la casse de leur statut. Mobilisés comme jamais, ils subiront la même trahison de la CFDT...et le même soutien de la CGT...

200 000 personnes se retrouvent sur le plateau du Larzac début août. Prévu pour trois jours ce rassemblement contre la mondialisation libérale va durer presque une semaine sous la canicule. Sud éducation organise un large débat sur l'école...et la grève mais ce rassemblement ne débouche pas sur une reprise de la mobilisation.

Sud éducation et les syndicats Sud se renforcent mais la défaite est bien là. Sud éducation tient son troisième congrès à Lorient à l'automne.

En octobre Raffarin installe le Haut Conseil pour l'avenir de l'Assurance maladie, chargé d'établir un “diagnostic partagé” sur l'assurance maladie en vue d'une réforme.

2004 : Mobilisation des salariés d'EDF contre le changement de statut de l'entreprise. Quasiment même scénario syndical que pour les retraites l'année précédente. La direction de la CGT refuse l'affrontement avec le gouvernement.

Juin en région parisienne face aux expulsions de jeunes majeurs scolarisés et Sans Papiers, des enseignants dont des camarades de Sud éducation et des parents d'élèves appellent à la constitution du Réseau Éducation Sans Frontières.

Les 7 et 8 décembre l'Union syndicale Solidaires tient son troisième congrès à Bobigny. Elle abandonne l'appellation G10.

2005 : Les lycéens s'opposent à la réforme Fillon, les syndicats majoritaires de l'Éducation refusent de répondre à leur appel.

Le Traité Constitutionnel Européen est rejeté par référendum.

2006 : La mobilisation de la jeunesse, l'appui des syndicats et les divisions internes à la droite ont raison du CPE (Contrat Première Embauche).

Sud éducation en congrès à Clermont-Ferrand prône l'égalité des droits contre l'égalité des chances.

La fédération se dote d'un règlement intérieur en complément de ses statuts.

2007 : Sarkozy est élu président de la République. La régression sociale est au programme. Bousculé par la vitesse des contre-réformes le monde du travail peine à réagir.

Mise en place d'un Ministère de l'immigration et de l'identité nationale. Sa politique : 29 000 expulsions par an.

2008 : Les mobilisations des Sans-Papiers et de leurs soutiens se renforcent. Développement des grèves de travailleurs Sans-Papiers surtout dans la région parisienne.

2009 : Deux millions de grévistes le 29 janvier, à nouveau deux millions le 19 mars contre la politique du gouvernement pour les salaires, l'emploi et les services publics. C'est le retour de la rue face à la politique de Sarkozy. Les confédérations ne sachant pas quoi faire du succès de ces mobilisations n'en font rien.

Le 22 janvier, la grève est votée dans les universités contre le projet de décret sur le statut des enseignants-chercheurs, contre la réforme de la formation et des concours de recrutement des enseignants du premier et du second degré, contre les suppressions de postes et le développement de la précarité. Le mouvement va durer sur trois mois sans grand soutien des organisations syndicales majoritaires à l'université et toutes ces mesures vont être appliquées..

2010 : Un million de retraités vivent sous le seuil de pauvreté mais le gouvernement veut infliger un nouveau recul au monde du travail sur la question des retraites. 23 mars grève interprofessionnelle unitaire. FO n'en est pas. 180 manifestations, plus de 600 000 manifestants. En mai le gouvernement annonce sa volonté de reculer l'âge de départ et d'allonger la durée de cotisation. Le 27 mai la grève est importante et les manifestations rassemblent plus d'un million de personnes. Nouvelle grève interprofessionnelle le 24 juin. Des manifestations se déroulent le 13 juillet jour du dépôt du texte à l'Assemblée Nationale. Les militants préparent une nouvelle journée de grève interprofessionnelle (toujours sans FO) pour le 7 septembre.

Durant l'été Sarkozy prononce à Grenoble, un discours ultra-sécuritaire et xénophobe surtout contre les Roms. Cette xénophobie d'État est de plus en plus contestée. 150 manifestations se déroulent dans toute la France le 4 septembre.

Malgré la désinformation et les pages de journaux achetées par le gouvernement pour étaler sa propagande les manifestations du 7 septembre rassemblent deux millions de personnes et les grèves sont importantes. Les manifestants veulent le retrait du plan Sarkozy-Woerth-Parisot. Nouvelle grève seulement le 23 septembre. SOLIDAIRES est seul à contester cet attentisme. Les manifestations sont énormes, le nombre de grévistes stagne mais des reconductions commencent à s'organiser, notamment dans les raffineries. Une nouvelle journée de manifestations est organisée le 2 octobre, encore et toujours beaucoup de monde. Nouvelle grève le 12 octobre. Les reconductions se multiplient (Culture, SNCF, Éducation, Finances, RATP, Métallurgie, construction...) mais ne sont pas soutenues par les appareils syndicaux hormis SOLIDAIRES qui publie un bulletin quotidien *La Grève* à partir du 11 octobre. Nouvelle grève le 19 octobre mais l'intersyndicale nationale refuse d'appeler à la généralisation de la grève et refuse son soutien aux grèves reconduites. Nouvelle grève le 28 octobre, manifestations le 6 novembre... Sarkozy fait adopter son texte face à un pays hostile mais face à une grève qui n'arrive pas à s'étendre. Les directions confédérales CGT et CFDT ont refusé l'affrontement.

2011 : Les révolutions en Tunisie, en Égypte puis en Libye annoncent de mauvais jours pour les dictateurs.

La "dette" soumet le peuple grec à une cure d'austérité jamais vue en Europe. La crise s'étend aux autres pays européens.

Nouvelles élections professionnelles dans la fonction publique. Organisation honteuse d'un vote électronique qui prive des milliers de personnels du droit de vote dans l'Éducation nationale. Sud éducation conserve sa représentativité.

En six mois les politiques d'austérité se multiplient partout en Europe. Cette dette n'est pas la nôtre, la riposte s'organise...

... syndiquez vous !



Documents annexes

- Page 38 :** **Charte d'Amiens 1906**
- Page 40 :** **Motion Bonnissel-Valière 1948**
- Page 42 :** **Serment de Vincennes 1960**
- Page 43 :** **Laïcité : un combat d'aujourd'hui**
Congrès de la fédération Sud éducation, Lyon juin 1998
- Page 45 :** **Soutien à la lutte des Sans-Papiers**
Congrès de la Fédération Sud éducation, Roubaix janvier 2001
- Page 46 :** **Contre la précarité**
Congrès de la Fédération Sud éducation, Lorient novembre 2003
- Page 47 :** **Développer un syndicalisme interprofessionnel au sein de l'Union syndicale Solidaires**
Congrès de la fédération Sud éducation Lorient , novembre 2003
- Page 48 :** **Contre l'égalité des chances : l'égalité des droits**
Congrès de la fédération Sud éducation, Clermont-Ferrand mai 2006
- Page 50 :** **Contre le tri social dans une école sécurisée**
Congrès de la fédération Sud éducation, Clermont-Fd mai 2006
- Page 54 :** **Salaires : unité public privé - Pour des augmentations uniformes**
Congrès de la fédération Sud éducation, Clermont-Ferrand mai 2006
- Page 55 :** **Analyse et questions stratégiques**
Congrès de la Fédération Sud éducation, Cherbourg mai 2009
- Page 57 :** **Construire la grève pour imposer d'autres choix pour le travail, l'École et la société.**
Congrès de la Fédération Sud éducation Cherbourg mai 2009
- Page 60 :** **Quels modes d'action pour gagner vraiment ?**
Congrès de la Fédération Sud éducation Cherbourg mai 2009

La Charte d'Amiens



La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat... :

Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en oeuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière.

Le Congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique :

Dans l'oeuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'oeuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera dans l'avenir le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale.

Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait de tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat. Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué, de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.

En ce qui concerne les organisations, le Congrès décide qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté, la transformation sociale

Signataires : Marie François, ouvrier typographe de la Seine ; Cousteau M., ouvrier jardinier ; Ménard Ludovic, ouvrier ardoisier à Trélazé ; Chazeaud Jules, chaudronnier, Lyon ; Bruon C., bâtiment ; Ferrier Louis, serrurier, Grenoble ; David Eugène, plâtrier-peintre, Grenoble ; Latapie Jean, métallurgie, Paris ; Médard Jean-Baptiste ; Merrheim Alphonse, métallurgie ; Delesalle Paul, métallurgiste en instruments de précisions, Paris ; Bled Jules, jardinier, Seine ; Pouget Émile ; Tabard Étienne, cocher-livreur, Paris ; Bousquet Amédée, boulanger, Paris ; Monclard boulanger, Marseille ; Mazaud Jacques, cocher de fiacres, Seine ; Braun Joseph, ouvrier mécanicien ; Garnery Auguste, bijoutier, Seine ; Luquet Alexandre, coiffeur, Paris ; Dret Henri, cordonnier, Paris ; Merzet Étienne, mineur, Saône-et-Loire ; Lévy Albert, employé ; Thil G., lithographe ; Ader Paul, ouvrier agricole, Aude ; Yvetot Georges, typographe, Seine ; Delzant Charles, verrier, Nord ; Galantus Henri, ferblantier, Paris ; Turpin H., voiture ; J. Samay, Bourse du Travail de Paris ; Robert Charles, palissonneur en peaux, Grenoble ; Bornet Jules, bûcheron, Cher ; Pierre Hervier, Bourse du Travail de Bourges ; Charles Dhooghe, Textile de Reims tisseur ; Roullier Jules, électricien, Finistère ; Richer Narcisse, ouvrier en chaussures ; Laurent Léon, Bourse du Travail de Cherbourg ; Devilar, courtier de Paris ; Bastien, Textile d'Amiens ; Henriot, Allumettier ; Léon. Morel de Nice, employé de commerce ; Sauvage mouleur en métaux ; Gauthier Henri, chaudronnier, Saint-Nazaire.

Résultats du vote : Pour 830 - Contre 8 - Blanc 1

Motion d'orientation dite motion Bonnissel-Valière

Le congrès du syndicat national des instituteurs constate:

1. l'abaissement continu du niveau de vie des masses laborieuses,
2. l'échec du mouvement ouvrier de décembre 1947 et la scission syndicale,
3. l'abandon par les pouvoirs publics des lois et de l'esprit de laïcité,
4. les dangers de crise intérieure et d'étouffement des libertés démocratiques et ouvrières,
5. les menaces constantes de conflits mondiaux provenant des rivalités impérialistes.

Le congrès, placé devant la crise dans laquelle le mouvement syndical se débat en ce moment, crise dont la scission confédérale est une des manifestations et les luttes politiques internationales la cause essentielle, proclame sa foi dans la valeur révolutionnaire du syndicalisme, qu'il considère comme étant toujours l'arme essentielle des travailleurs dans l'oeuvre d'émancipation devant aboutir à la disparition du salariat et du patronat, à l'avènement d'une société juste et fraternelle.

En vue de la défense de la condition ouvrière tant sur le plan national que sur le plan international, affirme sa confiance dans la lutte revendicative quotidienne pour la défense des intérêts professionnels et l'amélioration des conditions de vie des travailleurs : l'utilisation de tous les moyens d'action y compris l'arme ultime des travailleurs à laquelle il ne peut être fait appel qu'après consultation démocratique et décision des organismes syndicaux réguliers.

Proclame nécessaire :

- la conquête et l'aménagement de réformes sociales et la réalisation d'oeuvres destinées à améliorer le sort des masses laborieuses en leur apportant plus de bien-être et de sécurité ;
- le développement de la capacité économique de la classe ouvrière, afin de leur permettre une participation de plus en plus large et qui doit devenir prépondérante, à l'organisation de la production, à la gestion des services et des entreprises ;
- la lutte pour la sauvegarde des libertés si chèrement conquises, le développement des institutions démocratiques ;
- l'application et le respect des lois laïques dans l'ensemble du territoire ;
- l'organisation de la coopération internationale des travailleurs, seule capable d'imposer aux gouvernements le maintien de la paix. Pour éviter les erreurs que le

mouvement syndical a commises dans le passé, il est nécessaire que les statuts du mouvement confédéral reconstitué apportent à chaque travailleur la garantie formelle du respect des droits de la personne humaine et du libre exercice de la démocratie syndicale.

À cet effet, le congrès propose l'adoption des mesures suivantes :

1. Liberté totale d'expression et de discussion par la parole et par l'utilisation de la presse syndicale.

2. Interdiction du “noyautage” des organisations syndicales par des groupements extérieurs et sanctions immédiates en cas de défaillance ou de manquement des responsables.

Ce “noyautage” sera rendu plus difficile au fur et à mesure que s'éveillera et se développera, chez chaque travailleur, le sens de ses responsabilités syndicales et le goût de participer de façon active à la vie de son organisation.

3. Élection à bulletin secret par tous les syndiqués de base des responsables syndicaux.

4. Élection à la représentation proportionnelle des organismes administratifs et homogénéité des organismes d'exécution.

5. Possibilité pour toutes les listes de faire connaître, un mois avant les élections, leur programme et leur composition par une publicité égale : insertions dans la presse syndicale, réunions organisées par les directions en place, affichage sur des panneaux installés à cet effet dans les Bourses du Travail, Union, etc.

6. Présentation au moins un mois à l'avance des rapports des directions syndicales.

7. Révocabilité à tout instant des responsables et leur non-rééligibilité après une période de cinq années.

8. Interdiction du cumul des fonctions syndicales et des fonctions politiques à l'échelon national, fédéral, interfédéral et confédéral, tout acte de candidature politique entraînant automatiquement l'abandon des fonctions syndicales.

Le Serment de Vincennes

Le 31 décembre 1959, la loi Debré institutionnalisait le financement public des écoles privées dans le cadre de contrats simples ou d'association.

En quelques mois, la pétition lancée par le Comité National d'Action Laïque pour l'abrogation de la loi Debré recueillait plus de 10 millions de signatures. 350 000 laïques rassemblés à Vincennes le 19 juin 1960 prêtèrent serment :

“Nous, délégués des pétitionnaires des communes de France, représentant 10 813 697 Françaises et Français de toutes origines et de toutes opinions, ayant signé la protestation solennelle contre la loi scolaire de division du 31.12.1959, faisons le serment solennel :

- de manifester en toutes circonstances et en tous lieux notre irréductible opposition à cette loi contraire à l'évolution historique de la Nation ;*
- de lutter sans trêve et sans défaillance jusqu'à son abrogation ;*
- et d'obtenir que l'effort scolaire de la République soit uniquement réservé à l'école de la Nation, espoir de notre jeunesse”.*



Laïcité : un combat d'aujourd'hui

La laïcité est une condition essentielle des libertés. Par crainte de paraître dépassés, au prétexte de l'adaptation au monde moderne, nombre d'organisations trouvent plus judicieux de s'en tenir à la stricte défense des services publics. C'est à notre avis une erreur.

Sur ce terrain, trop d'occasions ont été gâchées, des suites lamentables données au rapport de force établi le 16 janvier 1994 aux rendez-vous manqués lorsque le président de la République en visite au Vatican assure le pape de l'attachement de la "fille aînée de l'Église" à son message, ou lors des deux visites pastorales de Jean-Paul II en 96 et en 97 où la loi de séparation de l'Église et de l'État a été largement piétinée.

La défense du principe de laïcité est aujourd'hui nécessaire pour contrer la dérive libérale, le repli sur soi, le communautarisme religieux ou ethnique, le rétrécissement des aspirations populaires qui laissent le champ libre à la venue au pouvoir de nostalgiques de la "purification nationaliste" déjà en marche dans quatre villes du sud de la France.

De par le monde, d'Algérie, d'Afghanistan, d'Iran, des USA, de Pologne, d'Alsace, de Moselle, des regards se tournent vers le principe de laïcité, le considérant comme le moyen de contrer le cléricalisme triomphant, qui s'en prend aux droits élémentaires, renvoie les peuples à des pratiques d'un autre âge, dont les premières victimes sont le plus souvent des femmes, et étouffe les avancées émancipatrices (travail des femmes, contraception, avortement...).

La défense d'une laïcité sans compromis est donc pour Sud éducation une nécessité pour assurer la coexistence des citoyens dans notre pays, mais aussi pour soutenir dans le monde entier toutes les femmes et tous les hommes dont les libertés fondamentales sont entravées.

Cet engagement a bien évidemment des conséquences pour l'école.

Une seule école : l'école laïque.

La laïcité, c'est la conquête de l'autonomie de l'individu contre toutes les tutelles. La laïcité, c'est le refus du cléricalisme, le refus de voir les autorités religieuses se mêler de la gestion de la cité et de ses institutions. L'évolution de la société marchande nous conduit à nous opposer également aux puissances financières qui, par l'intermédiaire du parrainage, entendent peser sur le système éducatif public.

De là nous sommes opposés à l'existence d'établissements privés qui enferment chacun dans une communauté définie par l'origine sociale ou religieuse des parents, voire l'origine ethnique. Cette conception s'oppose à la socialisation, à la formation de l'esprit critique

et tend à transformer la société en juxtaposition de communautés concurrentes. L'école ne doit pas devenir un lieu qui exacerbe les différences, elle doit être un espace laïque où l'individu peut se développer librement au contact des autres et par l'usage du dialogue pour devenir un citoyen. Lutter pour la laïcité, c'est lutter quotidiennement pour que tous les enfants trouvent et gardent une place dans le service public d'éducation, capable de diversifier les pratiques pédagogiques.

Démocratie à l'école

Pour Sud éducation, il s'agit également de défendre une école où les différences puissent par leur expression concourir à une construction commune, à un être-ensemble, et non pas conduire à des replis identitaires et minoritaires qui désertent l'espace commun. Le repli identitaire et religieux s'exacerbe là où les individus ne sont plus impliqués activement dans la construction collective. Sud éducation considère donc comme essentielle la lutte pour une réelle démocratie à l'école.

Critique des idéologies

La lutte pour la laïcité doit prendre la forme d'une lutte contre les idéologies qui entravent la pensée critique. Il s'agit de faire comprendre leur mécanisme, leur infiltration et la résistance qu'elles opposent à toute critique. Mais si cette analyse a peu à peu été admise en ce qui concerne les idéologies religieuses, il n'y a guère de place aujourd'hui pour une critique de l'idéologie néo-libérale dominante qui, par la désespérance qu'elle entraîne pour beaucoup, nourrit la fuite vers l'irrationnel et le religieux.

La défense de l'école publique contre l'intrusion de tout intérêt privé, et contre sa transformation en vaste entreprise à gérer, suppose l'analyse critique en amont de l'idéologie néo-libérale destructrice de toute démocratie. Quelle place donner à cette analyse dans le cadre de l'école actuelle ? Telle est la question que Sud éducation doit prendre en charge.

La défense de la laïcité ne peut se réduire, comme le demandait le projet d'Allègre sur l'instruction civique en classe de terminale, à rappeler aux élèves qu'ils n'ont pas à arborer de signes religieux ostentatoires, ni non plus à exercer le moindre prosélytisme. Que vaut ce rappel des devoirs de citoyen dans un contexte de déni de la démocratie, dans un contexte où personne n'a plus tout à fait son mot à dire face à la dérive de l'école vers des modèles de concurrence et de rentabilité ?

Nous affirmons que l'éducation scolaire est une fonction publique qui ne peut se dérouler que dans un espace public et donc laïque.

La seule revendication qui satisfasse notre exigence laïque est l'appropriation par le domaine public, sans indemnité ni rachat, des établissements confessionnels, patronaux et commerciaux ; c'est la revendication d'un service public, unique, démocratique et laïque d'éducation.

Dès maintenant, Sud éducation luttera pour que les fonds publics ne servent plus à financer les écoles privées.

Sud éducation s'engage à réactiver le débat laïque, à relancer l'action sur ce dossier et à œuvrer à la constitution d'un mouvement laïque et à participer sur ses bases à la lutte

Déclarartion d'ouverture : soutien à la lutte des Sans-Papiers

Depuis le début du mouvement des Sans-Papiers, dès l'occupation de l'église Saint-Ambroise, puis de Saint-Bernard, les Sans-Papiers ont immédiatement trouvé des militants de Sud éducation à leurs côtés.

Dès notre congrès fondateur en 1998 à Lyon, nous avons suspendu les travaux pour manifester avec eux.

Chaque numéro de notre journal a rendu compte de cette lutte et dans les manifestations nationales et locales, des militants de Sud éducation ont chaque fois répondu présents.

Ces militants, avec d'autres camarades de l'Union Solidaires (G 10), participent régulièrement à l'animation de la lutte dans les collectifs de province et d'Île de France.

Et si ce combat est bien un combat pour la dignité à laquelle chaque individu a droit, il est bien évident que c'est un combat syndical à part entière puisqu'il s'agit du combat de travailleurs qui sont réduits au travail illégal et à la pire exploitation, justement parce que sans papiers.

Les forces syndicales qui entendent combattre les déréglementations du travail, dont se nourrit le libéralisme, sont tout à fait à leur place dans cette lutte.

À un moment où les forces sociales se font plus rares aux côtés des Sans-Papiers, nous voulons ouvrir ce deuxième congrès en affirmant que nous resterons aux côtés des Sans-Papiers.

- Pour la régularisation de tous par une carte de dix ans.
- Pour la fermeture des centres de rétention.
- Pour l'abolition de la double peine.
- Pour la libération des Sans-Papiers emprisonnés pour défaut de papiers.
- Pour refuser que tombent dans l'oubli des condamnations scandaleuses des militants pour délit de solidarité.

Le congrès de Sud éducation appelle tous ses syndicats, pour les uns, à renforcer la lutte des Sans-Papiers, pour les autres à la rejoindre, voire à participer à la mise en place de nouveaux collectifs.

Parce que nous luttons contre le libéralisme, nous luttons pour le droit d'aller et venir sans entrave, pour la liberté de circulation partout dans le monde.

Contre la précarité

La fédération des syndicats Sud éducation constate une explosion quantitative et multi-forme de la précarité dans tous les secteurs de l'Éducation nationale (personnels techniques et administratifs, vie scolaire, enseignement...).



L'ensemble des personnels de l'Éducation nationale est soumis à un mode de gestion libérale : flexibilité et rentabilité.

Sud éducation exige la titularisation de tous les précaires sans condition de concours ni de nationalité : à travail égal, statut égal, salaire égal.

Sud éducation exige l'arrêt immédiat des recrutements de salariés précaires.

Sud éducation exige la création des postes budgétaires à la hauteur des besoins des missions de service public.

Dans l'immédiat, nous exigeons le réemploi de tous les personnels précaires : aucun licenciement et aucun précaire au chômage.

La fédération continue à affirmer son opposition au statut d'Assistant d'Éducation.

Pour les Assistants d'Éducation recrutés nous serons vigilants sur les critères de recrutement et de gestion de ces personnels.

Le congrès décide de la mise en place d'une commission fédérale notamment pour élaborer des plates-formes de revendication de chaque catégorie allant dans le sens de l'égalité des travailleurs.

La fédération constate aussi que des débats envisagés à son congrès de Lorient doivent être poursuivis dans les syndicats, notamment sur la question des concours.

Seule la lutte collective des précaires pourra créer le rapport de force nécessaire pour gagner sur ces revendications.

Développer un syndicalisme interprofessionnel au sein de l'Union syndicale Solidaires

Il ne devrait pas y avoir pour des syndicalistes de l'Éducation nationale un terrain privilégié : l'école, et un supplément d'âme que constituerait l'activité interprofessionnelle mais bien un syndicalisme interprofessionnel à l'intérieur duquel l'activité relative à l'institution scolaire tient une place particulière du fait que celle-ci est le lieu où nous exerçons notre activité professionnelle. C'est vers cette articulation que doit tendre l'activité de Sud éducation quant à notre investissement local et national dans une logique interprofessionnelle. C'est cette dynamique que nous devons tenter de faire avancer dans l'Union syndicale Solidaires.



La reconnaissance de l'Union syndicale Solidaires par les travailleurs, comme véritable acteur social et comme intellectuel collectif est d'abord affaire de positionnement revendicatif, d'activité interprofessionnelle effective, d'indépendance syndicale et de démocratie interne.

Si la question de l'unité reste une question centrale pour le syndicalisme parce qu'elle conditionne la puissance du monde du travail face au pouvoir du capital, il reste que l'unité est d'abord affaire de travailleurs devant lutter ensemble. Il paraît donc indispensable de favoriser l'unité dans l'action sur le terrain des luttes d'abord, sur la base de revendications unifiantes plutôt que sur des accords d'appareils ou déclarations de façade sans rapport avec la réalité du terrain militant et dont les objectifs apparaissent davantage politiques que syndicaux.

Nous continuons à penser que dans un mouvement syndical dispersé, le rôle de l'union syndicale Solidaires est de rassembler celles et ceux qui veulent agir et souhaitent construire autre chose pour le syndicalisme que les confédérations pyramidales ou des fédérations corsetées dans leur corporatisme. Ce rassemblement pluraliste que constitue l'union syndicale Solidaires doit devenir un outil interprofessionnel au service des luttes, il doit favoriser les démarches unifiantes entre les luttes des différents secteurs tout en veillant à l'indépendance politique du mouvement syndical.

Contre l'égalité des chances, pour l'égalité des droits

“Égalité des chances” est une expression omniprésente depuis quelques années dans le discours politico-social, que ce soit de la part de la droite ou de la gauche de gouvernement, en particulier lorsqu'il est question de l'école mais également dans de nombreux autres domaines.

Concernant l'école, il s'agit non pas de combattre, en quelque sorte a posteriori, une discrimination ou une inégalité reconnues (c'est ce qu'a prétendu faire la création des ZEP par exemple), mais de donner à tous de prétendues “chances égales” au départ. Lorsque, à la fin des années soixante, le système scolaire a dû changer, sous la double pression de la demande populaire d'éducation et des exigences de la nouvelle forme que prend alors le capitalisme en France, lorsque l'ancienne sélection fondée sur deux cursus parallèles et largement étanches, l'un pour l'élite sociale, l'autre pour le peuple, n'est plus sentie comme acceptable, il faut bien au patronat et aux gouvernements trouver un autre moyen de faire passer la sélection tout en faisant pièce à la revendication d'égalité. Ce moyen sera double : d'une part l'invention de l'échec scolaire, qui permet de renvoyer à une carence individuelle la sélection sociale ; d'autre part l'affirmation de l'égalité des chances, qui permet de faire considérer comme juste aux yeux du public, et des familles en particulier, une mesure de tri social : chacun a eu sa chance, une chance égale, au départ, certains ont su la saisir, d'autres non.

Aujourd'hui par exemple, c'est au nom de “l'égalité des chances” que la loi en débat au début de 2006 prévoit l'“apprentissage junior” dès 14 ans et l'apprentissage dès 15 ans pour les enfants “confrontés à des difficultés”, et, par amendement, le CPE, ce Contrat Première Embauche qui permet le licenciement sans motif durant deux ans pour les jeunes qui ne répondent pas assez vite et bien aux désirs patronaux.

Qu'ils croient vraiment ou qu'ils fassent semblant de croire que l'école peut donner des “chances” égales à tous, les thuriféraires de l'“égalité des chances” propagent tous une conception de l'école comme instrument de sélection, que la prétendue “chance” masque tant bien que mal ou, mieux, légitime. Ce n'est pas la conception de l'école de Sud éducation.

La démocratie ne repose pas sur des “chances”, mais sur des droits. L'égalité que nous revendiquons ne repose pas sur une “chance égale” mais sur un “droit égal”, à charge pour la société et l'institution de faire en sorte que ce droit soit effectif et non théorique, qu'il soit mis en œuvre et ne reste pas sur le papier. Le contraire de l'égalité des chances, ce n'est pas l'inégalité des chances, c'est l'égalité des droits.

Revendiquer un droit, c'est se placer dans une optique égalitaire. Revendiquer une chance, c'est se placer dans une optique concurrentielle. C'est bien de deux choix de société qu'il s'agit. Deux choix radicalement opposés.

Sud éducation se bat pour une école égalitaire dans une société solidaire, qui garantisse à toutes et tous le même droit à l'instruction, à l'éducation, à une formation polytechnique jusqu'à 18 ans. C'est pourquoi il dénonce et combat la notion d'égalité des chances comme fondement de la politique sociale et en particulier scolaire.



Contre le tri social dans une école sécurisée

La politique budgétaire du gouvernement, la décentralisation, le plan Borloo, la loi Fillon et les injonctions de De Robien imposent au système éducatif des régressions qui s'inscrivent dans la continuité des processus de destruction sociale et de marchandisation organisés par le libéralisme à l'échelle européenne.

Au cours des derniers mois, la répression orchestrée contre les révoltes qui se sont développées dans des quartiers populaires aura débouché non sur une remise en cause de la politique sociale de ce pays, mais de l'école, de ses personnels, de leurs pratiques professionnelles (lecture) et sur un recul majeur, celui de l'apprentissage à 14 ans qui se solde notamment par la réinstauration du travail de nuit pour les enfants de 15 ans. Les discours réactionnaires sur l'école se trouvent ainsi confortés et les propos de café du commerce servent à cacher toutes les régressions :

◆ **Régression pédagogique** : “socle commun” minimal et utilitariste, hiérarchie sociale des disciplines, généralisation du redoublement non négocié, renforcement de la mise sous tutelle hiérarchique des pratiques enseignantes, régression constante du volant de formation continue des personnels. Démantèlement de la politique des Zep au nom d'une économie de moyens fondée sur une exclusion scolaire acceptée et programmée, le tout sous couvert d'une mise en concurrence des élèves de milieux populaires, au nom de l'excellence.

◆ **Régression de l'idée d'École pour tous et renforcement du tri social par l'école** : orientation précoce dès la fin de la cinquième renforcée par le système “d'apprentissage junior”, développement de l'apprentissage en entreprise et de l'alternance, en lien avec le plan Borloo, filières hiérarchisées de plus en plus étanches. L'entrée massive de l'entreprise et des diktats du patronat, pour imposer dans l'école, une formation au service de ses besoins immédiats, découle d'une volonté affichée de la Commission Européenne qui confie les réflexions sur l'évolution des systèmes éducatifs Européens à un groupe de “grands patrons”.

◆ **Régression sur la laïcité** :

- tentative de création d'un enseignement du fait religieux,
- entrée de l'entreprise dans l'école,
- développement du sponsoring quand le ministère réduit les moyens mais encourage ses services et les établissements à se tourner vers les entreprises privées,
- assimilation croissante de l'enseignement privé à un service public. Les communes seront désormais obligées de verser une participation aux écoles privées scolarisant les enfants de leurs administrés. En matière d'établissements d'enseignement privés, l'article 89

de la loi du 13/08/2004 (Fillon) rend obligatoire la participation des communes de résidence aux dépenses de fonctionnement des écoles privées. Cet article étend en effet aux écoles privées sous contrat d'association avec l'État le bénéfice du "forfait communal" pour les élèves provenant de l'extérieur de la commune où elles sont implantées.

L'école laïque, outre la concurrence de l'enseignement privé, est soumise de plus en plus à celle d'officines spécialisées dans l'enseignement à distance ou aux cours particuliers. Il y a là un vrai risque de voir une partie de la population scolaire, se diriger, au gré des parents les plus aisés, vers ce type d'enseignement, portant ainsi atteinte au principe de "l'école obligatoire pour tous", donc à la mixité sociale.

◆ **Régression sur les conditions de travail et les statuts des personnels :** suppressions continues de postes dans de nombreux départements, créations notoirement insuffisantes dans d'autres, mise en place d'un système de remplacement en heures supplémentaires dans le secondaire, manque chronique de remplaçants dans le premier degré, inexistence des remplaçants pour les TOS. Maintien d'un volant énorme de précarité toujours plus flexible et facilement jetable. La décentralisation entraîne le renforcement hiérarchique dans les attributions données aux chefs d'établissements par la loi Fillon. Pression hiérarchique renforcée auprès des enseignants du premier degré dans la plupart des départements. Pression hiérarchique renforcée auprès des IATOSS par la mise en place du processus "évaluation-notation".

Face au projet scolaire libéral dont le seul souci n'est plus d'élever le niveau de culture de tous mais d'organiser la précarité et la soumission, qui entend surveiller toute la population scolaire pour mieux punir les "déviant" (vidéosurveillance, fichiers informatisés, biométrie, police...), il est urgent de développer un véritable projet alternatif pour le système éducatif.

Sud éducation, pas plus que les autres organisations syndicales, n'a actuellement les clés de ce projet alternatif. D'autant qu'il ne s'agit pas de définir ce qui pourrait être, en faisant abstraction de ce qui est et qui justement fait obstacle à ce projet d'une autre école.

L'état de l'école relève nécessairement de l'état des rapports sociaux. L'école actuelle est donc celle d'un libéralisme triomphant qui n'a plus nécessairement besoin de maintenir l'affichage d'une élévation globale du niveau de qualification. Cette conscience de la réalité ne doit nullement nous priver de tenter d'ouvrir des brèches dans le système tant nous savons qu'il y a une relation dialectique entre l'idée d'une autre école et celle d'une autre société. Apprendre à l'école, c'est aussi apprendre et découvrir que le monde peut être autre qu'il est.

Ce projet, nous pouvons l'asseoir sur quelques principes fondamentaux que ce quatrième congrès fédéral veut ici rappeler :

◆ L'éducation est un droit, tous les enfants et tous les jeunes doivent y avoir un accès égal sur l'ensemble du territoire, de la maternelle jusqu'à la fin actuelle du lycée, ce qui signifie clairement porter à 18 ans la fin de la scolarité obligatoire.

◆ L'école, le collège, le lycée ne peuvent se réduire à des lieux d'apprentissages où coexistent une somme de projets individuels. L'école est un lieu collectif de construction et d'acquisition des savoirs, c'est un lieu de socialisation qui permet un regard collectif sur le monde.

◆ La mission du système éducatif est de donner à tous les jeunes sans distinction, les repères culturels et les méthodes de la raison critique qui leur permettront d'agir librement sur le monde, c'est-à-dire de devenir des hommes et des femmes émancipés.

◆ Les enfants et les jeunes ont des droits qui doivent être respectés à l'école, au collège, au lycée ou à l'université.

◆ **Un système éducatif laïque, national et unifié**

La mise en pratique des principes précédents nécessite une école laïque. Le dualisme scolaire doit disparaître. Le service public d'éducation doit rester national et indépendant de tout groupe de pression, qu'il soit politique, religieux ou économique. Le caractère national de l'éducation peut garantir les conditions d'accès à une culture partagée sur tout le territoire. L'institution scolaire doit, seule et en toute indépendance, délivrer des validations et certifications reconnues par tous les acteurs sociaux sur tout le territoire national.

Pour ces raisons, Sud éducation continue de refuser les processus de décentralisation. Tous les personnels doivent rester (ou devenir) fonctionnaires d'État. Pour cela il faut en finir avec la précarité, arrêter les recrutements de salariés précaires et titulariser tous les personnels précaires actuellement employés, sans conditions de délais, de concours ni de nationalité. Tous ces personnels doivent recouvrer un droit égal à la formation professionnelle dont ils n'ont pas bénéficié avant d'exercer.

◆ **Une culture polyvalente et polytechnique jusqu'à 18 ans**

Chaque enfant doit pouvoir s'attarder dans les domaines où il est en difficulté tout en pouvant continuer sa progression dans les domaines où il réussit. La difficulté scolaire peut et doit être endiguée dans l'école, non pas en cours du soir pour celles et ceux à qui la journée scolaire apparaît déjà bien trop longue mais par le renforcement des réseaux d'aide qui agissent sur le temps scolaire, par la possibilité de travailler avec des groupes d'élèves très réduits à tous les niveaux, par la mise en place de postes supplémentaires dans les écoles pour permettre ces prises en charge régulières et permettre la scolarisation du plus grand nombre d'enfants handicapés en milieu scolaire ordinaire. C'est bien l'inverse qui se joue aujourd'hui. Le marché de l'aide aux devoirs et du soutien scolaire explose. L'intégration scolaire des enfants handicapés se déroule à marche forcée, sans évaluation des dispositifs existants (Clis, Upi) sans moyen et dans le mensonge aux familles.

Cela suppose aussi un collège-lycée unique qui n'aurait rien d'uniforme mais qui s'oppose au "collège de la réussite pour tous", à la "découverte professionnelle" pour certains élèves dès le début du collège et aux voies de formation séparées dans les lycées actuels.

La coexistence actuelle de trois voies de formation séparées : voie générale, voie technologique, voie professionnelle justifie aujourd'hui l'orientation précoce. Les déclarations d'intentions de "revalorisation" des voies technologiques et professionnelles, leur "mise sur un pied d'égalité dans les plus brefs délais", depuis longtemps répétées, ne peuvent être suivies d'effet tant que ces trois voies continueront d'être séparées. Forte de la division sociale du travail, cette distinction se trouve nécessairement hiérarchisée par l'environnement économique et social.

Il faut pour cela créer un lieu de formation et de socialisation des jeunes, organisé en groupes socialement, culturellement et scolairement hétérogènes, pour permettre à chacun

l'apprentissage de la vie démocratique, de la prise de responsabilité, et la découverte des savoirs généraux, technologiques et professionnels dans une progression adaptée à chaque individu.

Nous sommes pour des programmes nationaux, des diplômes nationaux et un calendrier national. Parce qu'une école unique ne saurait être une école uniforme il nous faut nécessairement réfléchir à l'articulation entre centralisation et autonomie.

◆ Ouvrir un chantier syndical

Tout cela nécessite des revendications qualitatives et quantitatives. Tout cela nécessite des luttes pour défendre l'école publique. Avancer par les luttes sur le chemin d'une autre école engage des refontes en matière de formation des enseignants, en matière d'organisation du travail, concertation, projets d'équipes, définition des savoirs.

Cette refonte doit porter, dans le fonctionnement et les pratiques, les valeurs fondamentales de Sud éducation.

Dans une période où le syndicalisme consiste surtout à défendre ce qui est attaqué par le capitalisme prétendument triomphant, le Congrès de Sud éducation appelle l'ensemble des syndicats de la Fédération à se lancer dans un véritable chantier d'élaboration scolaire revendicative.

Le Congrès mandate le Conseil Fédéral pour promouvoir les commissions, groupes de travail, publications, colloques et tous regroupements militants nécessaires pour opposer au discours hégémonique d'une école libérale, sécuritaire et réactionnaire le projet émancipateur d'une véritable école pour toutes et tous.



Salaires : Unité public-privé

Pour des augmentations uniformes

Depuis 20 ans, le transfert de la valeur ajoutée vers le Capital se fait au détriment du salariat et le maintien d'un haut niveau de chômage dans les pays industrialisés favorise une politique d'austérité en matière salariale.

Dans la fonction publique depuis plus de 10 ans, nous sommes confrontés à un quasi blocage des salaires et à chaque revalorisation du SMIC, les traitements les plus bas versés aux fonctionnaires de catégorie C se retrouvent en dessous du SMIC. Cette situation de blocage des rémunérations dans le secteur public n'affecte pas que ses propres agents, elle sert aussi de justification à la politique salariale régressive des patrons du secteur privé.

Sud éducation ne partage pas les conceptions relatives aux augmentations salariales formulées en pourcentages. Nous considérons que ces revendications creusent les écarts salariaux : "pouvoir d'achat" rarement maintenu pour les uns, "pouvoir de dépenser" accru pour les autres.

La solidarité ouvrière nécessite à notre sens de militer pour la réduction de l'éventail hiérarchique des salaires et contre tous les processus de distinction salariale "au mérite".

Pour ces raisons, Sud éducation revendique le déroulement de carrière à la plus grande vitesse pour tous et la suppression des éléments type "note d'inspection" ou "note administrative" dans le déroulement de carrière de tous. Nous revendiquons la suppression du système "évaluation-notation" mis en place notamment pour les IATOSS.

Dans le même esprit, Sud éducation se prononce pour la suppression de toutes les "Hors-classe".

Sud éducation entend promouvoir l'idée d'augmentation uniformes en points d'indice. 300 euros mensuels pour tous. Tous pour 300 euros.

Le congrès fédéral de Sud éducation appelle à faire avancer ces revendications dans les écoles, les établissements et les services ainsi que dans les cadres unitaires locaux et au sein de l'Union syndicale Solidaires.

Analyse et questions stratégiques (extraits)

(...) Il n'est pas d'exemple historique où l'on ne fasse payer la crise aux salariés. Ceux du secteur privé seront touchés en premier lieu, par la fermeture des sites de production et les licenciements. Ceux du secteur public le seront puisque l'alourdissement de la dette publique, provoqué par le financement des plans d'aide aux entreprises (sans contrepartie sous forme de prélèvements fiscaux sur les hauts revenus), devrait se traduire par une cure d'austérité. Déjà dans certains pays, on remet en cause les retraites payées aux fonctionnaires.

Le terrain social aussi. La progression de la paupérisation, le renforcement de la précarité du travail, la raréfaction des créations d'emploi et le chômage de masse vont être les caractères dominants de la période. Les expériences historiques précédentes montrent que les moments de crise représentent rarement une conjoncture propice au développement de mouvements de masse. Une telle situation encourage trop souvent les replis individualistes ou les régressions identitaires. On en voit déjà les premiers signes ; dans les pays anglo-saxons, des grèves sont lancées (et elles trouvent parfois l'appui de quelques syndicats) pour dénoncer la "concurrence" des travailleurs étrangers. Aux frustrations nées de l'écart croissant entre les promesses véhiculées par l'idéologie de la marchandise et les réalités vécues concrètement doivent s'ajouter les angoisses provoquées par les pertes d'emploi et la raréfaction des ressources monétaires.

Le terrain politique ensuite. Le durcissement des rapports sociaux et l'aggravation des tensions vont inciter les gouvernements à amplifier les politiques répressives qu'ils ont déjà largement engagées. Au nom de la lutte anti-terroriste, les États (la France entre autres) ont organisé un dispositif législatif et réglementaire qui vise à étouffer toutes les formes de contestation. Ces tentatives de mise au pas du mouvement social se traduisent par une multiplication des opérations de basse police, des arrestations, des jugements qui cherchent à intimider tous ceux qui auraient des velléités de résister.

Le terrain idéologique enfin. La crise a peut-être contribué à délégitimer le discours néo-libéral, elle ne l'a certainement pas fait taire. Aujourd'hui, même si les plus féroces défenseurs de la loi du marché ont prestement remballé leur marchandise, même si la fraction la plus pragmatique du patronat est prête à accepter la réintroduction de mesures keynesiennes, à appeler à de nouvelles régulations voire à consentir à la socialisation des pertes des institutions bancaires, ils ne sont pas prêts à renoncer à leurs projets. Exploitant autant que possible un rapport de forces qui leur est plutôt favorable, patronat et gouvernements vont tout faire pour pousser leur avantage, en

invoquant les nécessaires sacrifices à consentir pour le bien-être des générations futures. Déjà les médias de la classe dominante ont trouvé la parade idéologique aux contestations du système : sus aux spéculateurs, moralisons les affaires, au vilain capitalisme financier opposons le vertueux capitalisme industriel créateur de richesses... L'avenir serait au "capitalisme moral", une vieille soupe qu'ils tentent aujourd'hui de resservir.

C'est dans ce paysage que nous allons devoir agir en tant que salariés et en tant que travailleurs de l'éducation.

Beaucoup dépendra de la manière dont à un moment ou à un autre nous sortirons de la crise. (...)



Construire la grève pour imposer d'autres choix pour le travail, l'École et la société. (extraits)

Une responsabilité syndicale particulière

(...) L'École, comme atelier de l'avenir du monde est sans cesse interrogée, plus particulièrement encore quand le présent et l'avenir inquiètent. Elle occupe donc une place particulière au sein du service public et se trouve en relation quotidienne avec une grande partie de la population. Son avenir ne peut donc pas concerner que ses seuls salariés.

Lorsque l'École publique est attaquée dans ses fondements - et c'est certainement aujourd'hui le cas - la responsabilité des syndicalistes est de participer à la constitution d'un large front de défense de la maternelle à l'Université et s'adressant à l'ensemble des personnels, des étudiants, des parents d'élèves, du mouvement associatif et des organisations syndicales. Cela passe par la multiplication d'initiatives de réunions locales pour rencontrer les personnels et les parents d'élèves et les étudiants.

Comme premier employeur du pays, l'Éducation nationale est au centre de la tourmente libérale et l'école publique est l'objet des attaques répétées de tous les réactionnaires : prévision de 80 000 suppressions de postes sur quatre ans, réforme rétrograde des programmes et mise en concurrence des écoles dans le premier degré, externalisation de la difficulté scolaire à tous les niveaux, suppression du BEP et réduction de la formation pour les élèves de Lycée professionnel, appauvrissement de l'enseignement et de la formation dans le cadre de la réforme des lycées, disparition de la formation professionnelle aux métiers de l'enseignement, fragilisation des statuts des personnels et pour tous de la maternelle à l'université : mise au pas, domination hiérarchique et division.

L'unité parce qu'on ne gagnera qu'ensemble. Patience

Face à cette entreprise de démolition, nous avons affirmé et écrit, notamment lors des élections professionnelles de décembre 2008, que sur la question de l'École, personne ne gagnera seul, pas même le syndicat majoritaire.

La question de l'unité reste donc déterminante pour le présent et l'avenir des luttes, comme l'ont montré les énormes manifestations du 29 janvier qui partout en France ont rassemblé les salariés de différents secteurs et de différentes organisations syndicales. *“Ensemble, on est plus fort”* reste une idée dominante pour nombre de salariés et nous ne connaissons pas de victoires déterminantes pour le mouvement syndical dans la division.

Une journée de grève et de manifestations ne sera jamais suffisante pour faire reculer le patronat et le gouvernement mais par son ampleur, une grève de 24h peut appeler la suite même s'il ne faut pas retomber dans la répétition des grèves de 24 heures, secteur professionnel par secteur professionnel, grèves qui lassent les plus motivés sans convaincre celles et ceux qui le sont moins. Il ne faudrait cependant pas croire qu'il y a un seul chemin et que seule la radicalité fait loi. Seuls ceux qui avancent font le chemin... et il est long.

Nous ne voulons pas nous complaire dans un syndicalisme de témoignage qui s'auto-proclamerait détenteur de la vérité quand bien même les travailleurs continueraient de l'ignorer, ne partageraient pas ses mots d'ordre et ses revendications, ne s'approprieraient pas ses propositions d'actions. Il nous faut comprendre et analyser les évolutions de notre environnement économique, politique, social, culturel, écologique. Nous devons savoir distinguer les tendances lourdes de l'éphémère, les vagues de fond de l'écume de l'onde. Il nous faut comprendre et agir en conséquence, et décider d'une stratégie syndicale tenant compte des objectifs retenus et aussi de ce que nous sommes réellement, de nos forces et de nos capacités actuelles, encore très limitées par rapport à nos intentions.

Pour que l'idée de la grève générale interprofessionnelle devienne crédible pour un maximum de salariés, pour affronter ce gouvernement, sa politique et ses alliés, comme l'a défini le récent congrès de l'Union syndicale Solidaires, il est indispensable que chacun s'emploie à construire la grève là où il est, tout en favorisant les initiatives interprofessionnelles.

Le travail des syndicats Sud éducation réside donc dans la construction patiente et résolue d'une grève de la maternelle à l'université, soutenue par la population et porteuse d'alternatives pour les élèves, les étudiants et les personnels.

Une unité au service des luttes

Nous avons décidé à une très large majorité au Congrès fédéral de Clermont-Ferrand en 2006 de tenter de nous impliquer davantage dans les processus syndicaux unitaires locaux et plus encore nationaux dont nous étions tenus à l'écart depuis la création de la Fédération en 1998.

Trois ans plus tard, nous ne sommes plus dans la situation qui prévalait encore au moment du congrès de Clermont-Ferrand. Notre présence dans les luttes a certainement compté pour que peu à peu cesse cet ostracisme dont nous savions qu'il freinait notre intervention et notre développement. Ce constat ne suffit pas seul à valider une orientation mais acceptons là de voir un point positif.

Nous avons donc pu mettre en acte cette orientation fédérale et participer encore davantage à des collectifs syndicaux unitaires dans de nombreux départements et l'exercice

n'est pas toujours d'une grande simplicité. La Fédération a également été présente dans plusieurs intersyndicales nationales fédérales ou de secteurs. Sommes-nous sortis de l'invisible ?

Certainement un peu. Aux dernières élections professionnelles enseignantes 28 237 personnes ont voté pour une liste Sud éducation et certainement plus de 30 000 pour nos listes locales dont le nombre a augmenté surtout dans le premier degré. Tout cela constitue déjà un premier témoignage d'une activité syndicale plus visible et qui certainement augmente (pour rappel 24 855 voix en 2005, 22 857 en 2002). C'est aussi une possibilité pour Sud éducation de voir grossir ses syndicats.

(...) Dans cette période de contestation de la politique du pouvoir, la répression policière s'est accrue contre les militants et particulièrement contre les plus jeunes. Il ne faut pas laisser installer un climat de stigmatisation voire de criminalisation de l'activité syndicale. C'est aussi une des tâches du moment que d'organiser la défense des camarades et la contestation unitaire de cette politique sécuritaire. (...)

Pour gagner contre ce gouvernement, même sur la seule question scolaire, nous sommes d'accord pour penser (et la Fédération l'a écrit dans les professions de foi des dernières élections) que nous ne gagnerons pas seuls. Porter la grève reconductible à un niveau interprofessionnel ne peut pas se faire sans des secteurs eux-mêmes déjà mobilisés dans la grève. Nous l'avons vu avec l'éducation nationale en avance par rapport aux autres secteurs en 2003. Notons que cette avance dans la mobilisation pour les retraites s'appuyait sur les mobilisations contre la décentralisation des TOS, contre la suppression des MI/SE et la mise au chômage des Emplois jeunes. Il faut donc un milieu hypermobilisé et dans la grève pour envisager la grève interprofessionnelle.

Le travail des syndicats Sud éducation réside donc dans la construction résolue d'une grève de la maternelle à l'université soutenue par la population et porteuse d'alternatives pour les élèves, les étudiants et les personnels car si nous savons que la grève n'est qu'un moyen, elle reste un moyen qui, à l'échelle nationale et dans la durée, peut faire reculer ce gouvernement si elle va au bout de sa logique de blocage du fonctionnement institutionnel et/ou économique.

Quels modes d'action pour gagner vraiment ? (extraits)

Des conditions pour une lutte victorieuse...

Le caractère régressif de la politique sociale et éducative du gouvernement est maintenant compris par beaucoup de personnels de l'éducation.

Pour stopper cette régression et amener des alternatives, la volonté de se battre est également largement partagée, comme le prouvent les mobilisations récentes, avec des taux de grève parfois historiques, la participation massive aux manifestations, les initiatives multiples de sensibilisation et d'alerte, le mouvement de désobéissance qui reçoit un large soutien, bien au-delà des personnes qui s'y engagent directement...

... mais une absence de stratégie gagnante

Il manque aujourd'hui une stratégie commune pour transformer le rejet de ces politiques et cette volonté de se battre en rapport de force permettant de faire plier ce gouvernement, qui n'a que faire de l'expression de notre désaccord : il est décidé à passer en force.

Faute de stratégie gagnante, c'est la résignation qui gagne du terrain, y compris chez celles et ceux qui sont le plus opposé-e-s aux orientations actuelles. Pour ne pas reproduire les impasses de ces dernières années, il faut qu'un débat ouvert et large soit mené parmi les personnels, à tous les niveaux, et pas uniquement à l'intérieur des syndicats ou de leurs instances.

En ce qui nous concerne, nous ne prétendons pas avoir de solution miracle. Nous essayons cependant en permanence de dire quels modes d'action sont à nos yeux susceptibles d'être réellement efficaces. Mais ce qui est remarquable, c'est l'absence de stratégie lisible de la plupart des organisations syndicales, en particulier de la part des organisations majoritaires.

Débattre sans tabou ni dogmatisme

Parce que nous n'acceptons pas cette absence de stratégie, qui mène tout droit à la résignation et à la défaite, nous souhaitons relancer ce débat, sans tabou, et sans dogmatisme. Pour nous, de toute façon, c'est à celles et ceux qui luttent de déterminer comment ils/elles veulent mener leur lutte.

À part les actions strictement corporatistes, c'est-à-dire quand la défense d'une catégorie de personnel joue contre les intérêts d'une autre, qui sont à l'opposé de notre conception du syndicalisme, nous refusons d'opposer une forme d'action à une autre : tout ce qui construit la lutte est bon à prendre.

Mais pour ne pas s'illusionner, il convient de distinguer les actions qui participent à la construction d'une mobilisation de celles qui peuvent permettre d'imposer des victoires sociales.

Faire connaître nos raisons de lutter et notre force

Les actions médiatiques, de sensibilisation, etc., sont bien entendu très utiles, parce qu'elles permettent de mettre le débat sur la place publique, d'expliquer nos revendications, de gagner à notre cause une partie plus grande de la population.

Mais face à un gouvernement de combat, qui a décidé de passer en force, elles ne peuvent être qu'un élément permettant de construire la mobilisation et de gagner le soutien populaire : elles ne permettront pas, seules, des victoires réelles. Il en va de même des rassemblements et des manifestations, qui permettent de renforcer un mouvement, de démontrer notre force collective, mais qui ne suffisent pas à créer un rapport de force victorieux. (...)

Désobéir, résister

Les actions de désobéissance possèdent les avantages que nous venons de décrire, mais ont encore d'autres vertus.

Elles provoquent davantage le débat. Elles participent à la radicalisation de la mobilisation, en permettant d'agir en cohérence avec sa conscience. Elles désacralisent la légalité, au nom de laquelle l'inégalité est instituée en norme. Généralisées, elles peuvent même rendre une politique inapplicable, caduque. C'est pourquoi Sud, depuis longtemps, appelle à ces actions chaque fois que l'enjeu le justifie et soutient leur développement.

Cependant, ce mode d'action ne peut se substituer aux autres. S'il faut chercher sans cesse à inscrire cette pratique de désobéissance dans des cadres collectifs et construire une solidarité autour des désobeissantEs, elle renvoie toujours à des actes individuels, qui exposent les collègues à des choix et des situations difficiles. Il y a donc de vrais obstacles à sa généralisation massive. En outre, nous ne pensons pas que ce mode d'action puisse s'appliquer à tous les combats.

Comment, par exemple, désobéir à des suppressions de postes, sinon en refusant de travailler dans ces conditions, ce qui s'appelle faire grève ? Comment désobéir au passage au Bac Pro en trois ans ? Comment désobéir à des fermetures d'options, de classes, d'écoles ? Comment désobéir pour une augmentation de salaire ? Etc.

La grève et le blocage, des armes incontournables des luttes des salariéEs

Le scepticisme quant à l'efficacité de la grève gagne du terrain chez les collègues. ChacunE se rend bien compte que les journées isolées de grève et de manifestation sont inefficaces si elles ne débouchent pas sur la construction d'un vrai rapport de force.

Comme c'est la seule "stratégie" proposée par les organisations syndicales majoritaires ces dernières années, on comprend les réticences... Pourtant, l'insistance du Président et de son gouvernement à déconsidérer la grève devrait nous faire réfléchir.

Il y a grève et grève...

Les grèves d'une journée, secteur professionnel par secteur professionnel (éducation, santé, Poste, transports, etc.) n'ont en elles-mêmes aucune efficacité : elles ne peuvent être prises que comme des éléments qui permettent de lancer une mobilisation, et non comme une stratégie de victoire.

La seule grève qui pèse vraiment, c'est la grève qui bloque, c'est la grève qui entrave le fonctionnement économique et/ou institutionnel.

Il faut construire la grève générale reconductible !

Il n'y aura véritablement de retournement majeur du rapport de force en faveur des salariéEs que par une grève générale reconductible, qui s'attaque aux profits du patronat et des actionnaires et au fonctionnement des institutions. Aucun gouvernement ne peut résister longtemps à une grève générale : elle est l'arme principale des salariéEs, qui manifestent ainsi que ce sont bien eux et elles qui produisent les richesses que quelques-unEs s'accaparent. La simple crainte d'une grève générale amène les gouvernements à des reculs sectoriels, pour casser cette dynamique.

Sud et Solidaires font de la construction de la grève générale reconductible leur première priorité. Mais une grève générale reconductible ne se déclenche pas d'un coup, ni au même rythme dans tous les secteurs professionnels. Si aucun secteur ne part dans un mouvement radical, il n'y a pas de grève générale.

Des victoires sectorielles sont possibles, mais il faut s'en donner les moyens

Par ailleurs, si notre priorité est la construction d'un mouvement interprofessionnel dans la durée, nous pensons que même en son absence, des victoires sont possibles, y compris dans l'éducation, à condition cependant de s'en donner les moyens.

Pour les personnels de l'Éducation nationale, 2003 est une année qui compte : une grève longue, des journées, des semaines de salaire perdues. Cette défaite a laissé des traces qui pèsent encore aujourd'hui. L'échec, ses conséquences, restent durs à avaler. Les raisons de la défaite de 2003 sont multiples : attitude pour le moins ambiguë de certaines organisations syndicales, absence de réelle généralisation interprofessionnelle du mouvement, participation à la grève reconductible trop partielle, trop fragmentée...

Mais, pour Sud, dans le secteur de l'Éducation nationale, le refus de toucher aux examens a été un facteur important de l'échec et de la situation dégradée dans laquelle nous nous trouvons depuis. (...)



Bibliographie

L'École Émancipée une contre culture de la belle époque,
Thierry Flamand, Les Monédières 1982.

La République inachevée. L'État et l'école en France,
Edwy Plenel, Payot 1985.

Le syndicalisme face à la crise,
René Mouriaux, La Découverte 1986.

Le syndicalisme enseignant en France,
René Mouriaux, PUF Que sais-je ? 1996

Syndicalement incorrect ! Sud,
Ouvrage collectif, Syllepse, 1999

Le Groupe des Dix. Un modèle syndical alternatif,
Jean-Michel Denis, La Documentation française (Cahier travail & emploi), 2001.

L'Éducation et ses contraires,
Agone 29/30, 2003

Brève histoire du syndicalisme enseignant et de l'École Émancipée des origines à nos jours,
Gabriel Mollier, EDMP L'Émancipation 2004

La Fédération unitaire de l'enseignement (1919-1935). Aux origines du syndicalisme enseignant,
Loïc Le Bars, Syllepse 2005

Glossaire des sigles

CFTC : Confédération Française des Travailleurs Chrétiens
CFDT : Confédération Française Démocratique des Travailleurs
CGC : Confédération Générale des Cadres
CGT : Confédération Générale du Travail
CGT-FO : Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière
CGT-U : Confédération Générale du Travail Unitaire
CNAL : Comité National d'Action Laïque
CSR : Courant Socialiste Révolutionnaire
ÉÉ : École Émancipée
FEN : Fédération de l'Éducation nationale
FCPE : Fédération des Conseils de Parents d'Élève
FGE : Fédération Générale de l'Enseignement
FGAAC : Fédération Générale Autonome des Agents de Conduite
FGSOA : Fédération Générale des Syndicats d'Ouvriers Agricoles
FSU : Fédération Syndicale Unitaire
FIDL : Fédération Indépendante et Démocratique des Lycéens
FUE : Fédération Unitaire de l'Enseignement
ISR : Internationale Socialiste Révolutionnaire
MLAC : Mouvement pour la Libération de l'Avortement et la Contraception
MPPT : Mouvement Pour un Parti des Travailleurs
OCI : Organisation Communiste Internationale
PCI : Parti Communiste International
POI : Parti Ouvrier International
PT : Parti des Travailleurs
SFIO : Section Française de l'Internationale Ouvrière
SE-FEN : Syndicat des Enseignants FEN
SGEN-CFTC : Syndicat Général de l'Éducation nationale -CFTC
SGEN-CFDT : Syndicat Général de l'Éducation nationale -CFDT
SNEP : Syndicat National de l'Éducation Physique
SNES : Syndicat National de l'Enseignement Secondaire
SNESup : Syndicat National de l'Enseignement SUPérieur
SNETAA : Syndicat National de l'Enseignement Technique, de l'Apprentissage Autonome
SNPES : Syndicat National des Personnels de l'Éducation Surveillée
SNI : Syndicat des Instituteurs
SNI-Pegc : Syndicat des Instituteurs et Professeur d'enseignement général des Collèges
SNJ : Syndicat National des Journalistes
SNUIPP : Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegc
SNUI : Syndicat National Unifié des Impots
Sud : Solidaire Unitaire et Démocratique
UA : Unité et Action
UD : Union Départementale
UID : Unité, Indépendance et Démocratie
UNEF : Union Nationale des Étudiants de France
UNSA : Union Nationale des Syndicats Autonomes

Consultez notre site : www.sudeducation.org

éducation
Sud

Union
syndicale
Solidaires

Prix : 2 €

Supplément au n° 46 du Journal de la Fédération des Syndicats Sud éducation, janvier 2012

Numéro de CPPAP : 0408 S 06443.

Directrice de la publication : Annick Champeau.

Journal réalisé par la Fédération des Syndicats Sud éducation. 17 bd de la Libération 93200 St Denis

Abonnement : 10 €.

Pour contacter la Fédération des Syndicats Sud éducation : fede@sudeducation.org